

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère de l'Éducation

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP
UCAD



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

I.N.S.E.P.S

*MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET TECHNIQUES DE
L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT*

(STAPS)

THEME :

**LE BEACH-VOLLEY BALL AU SENEGAL :
PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE
DEVELOPPEMENT**

Présenté et soutenu par :
Allassane Dianor MANE



Sous la direction de :
M. Amadou Anna SEYE
Professeur à l'INSEPS

Année Universitaire : 2005-2006

SOMMAIRE

Résumé	
Introduction	1
Chapitre I : Historique	4
I-1-Histoire du beach volley-ball	5
I-1-1- Au plan international	5
I- 1 -2- Au plan africain	12
I-1-3- Au plan sénégalais	12
Chapitre II : Généralités et aspects techniques du beach volley-ball	15
II-1- Généralités du beach-volley ball	16
II-I-1- Organisation de la F.S.V.B.....	16
II-1-2- Nombre de clubs	16
II- 1-3- Nombre de licenciés	17
II-1-4- Nombre d'arbitres et d'entraîneurs	17
II-1-5- Nombre de stages et de formations	17
II- 1-6- Nombre de compétitions et de participations	17
II-2-1- extraits des règles officielles du beach volley-ball	19
II-2-1-Caractéristiques du jeu	19
II-2-2- Aire de jeu	20
II-2-3- Accessoires	22
II-2-4- Ballon	23
II-2-5- Conduites incorrectes	24
II-2-6- Actions de jeu	25
Chapitre III : Méthodologie	34
III- 1- Définition de quelques concepts	35
III-2- Objectif de la recherche	36
III-3- Echantillonnage	37
III-4- Pré questionnaire.....	37
III-5- Questionnaire	38
III-6- Collecte des données	38
III-7- Limites de notre étude	39
III-8- Traitement des données	41
Chapitre I V : Présentation, interprétation et commentaire des résultats... ..	42
Propositions.....	61
Conclusion	66
Bibliographie	
Annexe	

DEDICACES

Après avoir loué DIEU LE TOUT PUISSANT et prié sur son prophète MOUHOMED (PSL) ;

Ce travail est dédié :

A mon Père ASSOULA MANE pour l'amour qu'il n'a cessé de nous apporter ; à son dévouement pour notre réussite. Ce travail est le votre Papa car vous n'avez ménagé aucun effort pour ma réussite scolaire. Vous nous aviez été d'un précieux apport pendant les moments difficiles. Aussi vous avez été toujours présent à notre chevet, compréhensif et très affectueux envers vos enfants. Ce travail est le fruit de vos innombrables sacrifices et de vos prières dévouées. Je vous souhaite un bien être toujours renouvelé et une longue vie.

A mes très chères mamans: Fatou DIATTA et Syabatou BADJI qui m'ont rendues tenaces et courageux. Je ne trouverais jamais les mots exacts pour vous formuler ma très profonde gratitude et mon éternel amour. Vous avez été des mamans exemplaires, toujours prêtes à vous sacrifier pour le bonheur de vos enfants. Les nombreux sacrifices que vous avez consentis envers moi resteront à jamais graver dans ma mémoire. Vous avez su nous guider, nous conseiller, nous encourager, nous protéger et nous entourer d'un amour estimable. Que DIEU LE TOUT PUISSANT vous accorde paix, longévité et une santé de fer, éclaire le chemin de vos enfants afin qu'ils restent fidèle à leur unique objectif : vous Honorer.

A mon directeur de mémoire M. M.Amadou Anna SEYE en même temps mon entraîneur de club de volley-ball. Je vous souhaite longue vie, beaucoup de réussite dans vos entreprises et dans vos études. Et que les portes du succès vous soient toujours ouvertes

A mon père Michel DIOUF qui m'a toujours considéré comme son propre fils. Vous n'avez jamais cessé de vous montrer disponible envers moi. Vous avez su me guider dans le bon sens, me soutenir, m'encourager et m'entourer d'un amour estimable. C'est de par de votre biais que j'ai connu l'INSEPS.

Recevez ce travail en témoignage de mon amour filial. Ce travail n'est le fruit de vos innombrables sacrifices et conseils envers moi.

A mes très chers Frères : Adama, Lancamara (Gora); Alphonse Cisse, Mouhamadou MANE. Je vous souhaite longue vie et plein de succès dans vos études et dans vos entreprises personnelles.

A mes TRES adorables Soeurs : Katy, Ciré, Mariama Marguerite, Khady Thiam, Touty, Mamy, Maman Saly, Fanta, Ndeye Amy, Souadou MANE. Je vous souhaite tout ce que vous me souhaitez. Que les portes du succès vous soient toujours ouvertes. Recevez ce travail en témoignage de mon amour filial.

A mes chers oncles: Malang, Alpha Seyni, Ousmane MANE. Vous n'avez toujours cessé de me soutenir dans mes études et vous n'avez ménagé aucun effort pour ma réussite. Je vous souhaite longue vie et beaucoup de bonheur.

A ma très chère tante : Amy KONATE. Je ne trouverais jamais les mots exacts pour vous remercier de votre profonde gratitude envers moi. Je vous souhaite longue vie et beaucoup de bonheur.

A mes très chers cousins et cousines, Aissatou DRAME, Aida DRAME, Moustapha SAMB, Atabou COLY ainsi qu'à tous mes amis notamment Youssoupha CISSOKHO, Emile DIATTA... et Issa TOURE qui ont été exemplaires dans leurs cohabitation et collaboration pour la réussite de ce travail. Je vous souhaite longue vie et plein de succès dans vos projets.

A mes très chers amis et frères de club de volley ball à qui je suis lié pour la vie : Jean Sylvain COLY, Moshé L. Tendeng, Charles R. COLY, David. Jean .FAYE, Alassane D. DIEDHIOU, Samba FALL, Karim GARBA, Idrissa T HAMANY, Issa TOURE ainsi que mes poulains notamment Kader Wandey BODIAN, Ndiogou MANE, LO , Moustapha DIATTA ,Samba BASSENE, Bouba BODIAN... bref à toute l'équipe masculine et féminine du D.U.C. Vous avez été toujours des frères exemplaires. Vous n'avez jamais cessé d'exprimer votre fraternité, votre disponibilité et votre sympathie envers moi. Quoi que je puisse dire, je ne trouverais jamais assez les mots exacts pour exprimer ma parfaite reconnaissance. Vous n'avez jamais cessé de m'encourager, de me soutenir et de me rassurer dans le cadre de ce travail. Recevez ce mémoire en témoignage de ma fraternité.

A mon frère M.Gerard SAMBOU un grand ténor et figure emblématique du beach volley-ball

REMERCIEMENTS

Je suis particulièrement reconnaissant à tous ceux qui sont de près ou de loin, m'ont aidé à la réalisation de ce modeste document notamment :

Mes parents qui m'ont donné la vie et qui n'ont ménagé aucun effort dans mes études

Mes remerciements vont également à M. Amadou Anna SEYE, mon directeur de mémoire pour sa disponibilité et ses conseils importants sans lesquels je n'aurais jamais pu réaliser ; M Abdoulaye Baba SY ; M Abdoul Omar BA, Mbaye DEME pour leur disponibilité et leur collaboration à la réalisation de ce travail

Mes frères Adama MANE, Gora MANE, Alphousseyni Cissé MANE Khady T MANE ,Ciré MANE... pour le soutien financier qu'ils m'ont apporté pour la finalisation de ce document.

Mes frères et amis : M. Jean Sylvain COLY, M. Moshé TENDENG, M. David Jean FAYE, M. Alassane D.DIEDHIOU, M. Pape Moussa SANE pour leur soutien à la confection de ce travail. Je ne trouverais jamais les mots exacts pour vous remercier

Monsieur Issa TOURE pour son soutien dans la confection et à l'impression du mémoire.

A M. Gérard SAMBOU pour son soutien apporté à la documentation et pour sa disponibilité envers moi.

M Abdoul BA secrétaire général à la fédération sénégalaise de volley ball pour la documentation adéquate à la réalisation de ce travail

M .Michel DIOUF pour ses précieux conseils et son soutien moral

Mon frère M. Atabou COLY pour m'avoir apporté la documentation nécessaire durant toutes mes classes antérieures à l'INSEPS

Aux membres de la Fédération Sénégalaise de Volley Ball

Et à mes camarades de classe

RESUME

Au Sénégal, le beach volley rentre dans le cadre des disciplines déshéritées depuis son implantation jusqu'à nos jours. Elle n'a cependant pas eu la chance de se développer et de se propager à travers l'étendue du territoire national car l'essentiel des équipes et structures administratives sont restées essentiellement dans la capitale et dans quelques régions du Sénégal notamment SAINT-LOUIS, THIES. Mais ces toutes dernières années d'épanouissement ont cependant permis à la discipline de se propager petit à petit à travers quelques régions.

Dans le but de notre recherche de solutions pour la relance du beach volley afin de dégager quelques perspectives pour son développement, nous avons adopté une méthodologie essentiellement fondée sur une enquête. L'outil de cette enquête est un questionnaire administré aux différentes catégories de populations potentiellement mobilisable autour de l'action idéale beach volley afin de recueillir les opinions sur la question à étudier. Au terme de cette recherche, les résultats dont nous sommes parvenus, révèlent d'abord que le beach volley a peu d'adeptes et enfin nous ont permis de dégager les voies et moyens pouvant aboutir à une vulgarisation (propagande) de la discipline.

En définitive, nous avons pu déceler à travers cette étude que les principaux obstacles liés au développement du beach volley sont assez nombreux et peuvent se classer en quatre dimensions essentielles que sont :

- la dimension informationnelle ou communicationnelle.
- la dimension organisationnelle.
- la dimension matérielle
- Et la dimension humaine.

Enfin toute stratégie de développement du beach volley devra prendre en compte tous ces principaux obstacles qui freinent le développement du sport en général et du beach volley en particulier.

INTRODUCTION

Né dans les sociétés préindustrielles le sport a connu un développement exponentiel certain au point d'être considéré de nos jours comme un véritable phénomène social. C'est une activité de vie et de survie pour l'épanouissement de l'homme. Un moyen d'équilibre qui se reconnaît par les caractères suivants : un jeu qui implique le respect des règles, de l'adversaire et de la loyauté bref l'esprit fair-play.

La valeur essentielle du sport est donc d'être une école d'épanouissement. C'est une compétition dans laquelle chaque participant s'efforce de se montrer meilleur que les autres. Un domaine d'accomplissement personnel dans lequel les parties en présence jugent leur passion. Un spectacle dont on ignore le dénouement, ce qui lui vaut son cachet particulier. On ne peut vraiment comprendre le phénomène si l'on fait abstraction du contexte dans lequel il se manifeste.

C'est dans ce sens que Donald GUAY donne une des définitions du sport « *une activité physique, compétitive et amusante pratiquée en vue d'un enjeu, selon des règles écrites et l'esprit fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté* ».

Nous allons nous intéresser plus particulièrement au beach volley-ball qui est une discipline sportive née à partir du volley-ball de salle inventé plus tôt en 1895 par W.G. MORGAN aux Etats Unis. Il est apparu dans la première moitié du XIXe siècle plus précisément en 1920 à Santa Monica sur les côtes ouest de la Californie aux États-Unis. C'est ainsi que le beach volley mérite sa place au soleil en devenant une discipline olympique. Depuis sa naissance elle ne cesse de s'améliorer.

Il s'est très vite répandu d'abord dans les contrées voisines de la Californie puis à travers les États-Unis et enfin au reste du monde entier. Elle crée une communauté unie et dynamique par le jeu, un règlement simple et clair en un but absolument unique auquel tout doit se soumettre et se conformer à sa volonté. Le beach volley-ball a eu la chance d'avoir des hommes

qui ont su parfaitement jouer le rôle d'héritiers depuis son apparition.

Par la diffusion du savoir, ils ont réussi à travers des années à sauvegarder l'intégrité de la discipline bien qu'affectée par de multiples tempêtes qui ont secoué la communauté mondiale notamment les deux guerres mondiales et leurs conséquences. La majeure partie de ses héritiers est restée fidèle à leur vocation. Leur attitude à l'égard du sport a toujours été marqué par la tentative de l'orienter dans le sens indiqué par les textes régissant la discipline considérée comme celui de l'intérêt réel du monde sportif.

En effet au Sénégal qui constitue particulièrement le champ d'intérêts sur lequel porte la problématique étudiée, le beach volley-ball fait partie des disciplines défavorisées. Mieux elle est perceptible lors ce que le sport en question occupe une place importante dans les préférences et le comportement des Sénégalais. En outre elle est fortement concurrencée par les sports de masse. Aussi signalons que la non présence de ses acteurs auprès des gouvernants est l'une des plus importantes causes de son sous développement.

Ce qui créa une brèche largement exploitée par les sports de masse qui cherchent à étendre leur hégémonie sur les sports à faible côte populaire. En plus c'est parce qu'au Sénégal comme partout ailleurs l'engagement autour des diverses disciplines sportives est inégal. Les disciplines sportives dites de masse sont plus favorisées et sont au centre d'intérêt et de phénomènes sociaux très importantes : c'est le cas du football, basket-ball et même la lutte traditionnelle. Par contre, ces disciplines sportives à faible côte populaire restent sous l'emprise des préjugés défavorables et se heurtent à cet effet à de nombreuses difficultés qui freinent leur développement. Parmi celles-la nous avons le beach volley-ball qui fait l'objet de notre étude dans le cadre de ce mémoire et qui porte sur le thème : « ***Le beach volley-ball au Sénégal : Problèmes et perspectives de développement*** ».

Deux raisons nous ont poussé au choix de notre thème étude. D'abord c'est un devoir pour nous en tant que spécialiste des activités physiques et sportives que nous sommes de réfléchir sur l'ensemble des problèmes auxquels se heurte d'une manière générale la pratique en masse des disciplines à faible cote populaire dans nos pays en développement et de proposer des voies et moyens de les faire connaître et aimer davantage aussi bien des sportifs eux mêmes que de leur public.

Aussi les discipline à faible côte populaire telle que le beach volley-ball ne doit-elle pas être l'objet d'une attention particulière de la part des enseignants d'EPS et des autres techniciens et professionnels du sport. Ensuite par amour, par conviction mais aussi par notre passion personnelle pour le beach volley-ball que nous avons longtemps souhaité nous investir dans la recherche de solutions et dans toute action susceptible de développer cette discipline en Afrique en général et au Sénégal en particulier.

Pour mener à bien notre étude, nous nous sommes appesantis sur les questions de recherche suivantes :

Quels sont les problèmes que rencontre le beach volley ball au Sénégal ?

Comment peut-on arriver à développer le beach volley ball au Sénégal ?

Quelles perspectives faut-il en préconiser ?

Par ailleurs, nous avons tenté par le biais d'un questionnaire de dégager quelques perspectives pour le développement du sport en général et du beach volley-ball dont il est ici question.

Pour atteindre nos objectifs, nous adopterons une démarche composée de quatre chapitres.

Cet ainsi le premier chapitre portera sur l'historique du beach volley. Les généralités et l'aspect technique du beach volley-ball feront l'objet du deuxième chapitre. Ensuite, le troisième chapitre sera essentiellement axé sur la méthodologie de l'étude. Enfin, avant de livrer nos propositions et conclusion nous procéderons à la présentation, à l'interprétation et le commentaire de nos résultats au quatrième chapitre.

Chapitre I : HISTORIQUE



FABIO MA GALHAES (à droite) du Brésil face à SASCHA HEYER (Suisse)

Ce chapitre porte sur l'historique du beach volley, son expansion dans le monde et quelques grandes dates dans son évolution. Pour clore ce premier chapitre nous donnerons un aperçu général sur l'évolution historique de la discipline

I-1- HISTOIRE DU BEACH VOLLEY BALL

I-1-1 AU PLAN INTERNATIONAL

Si l'on vous posait la question à savoir où, quand et comment est apparu le beach volley, vous aurez sans doute du mal à répondre.

Certains le situent à 1915 sur les plages de Waikiki à Hawaï où le Outrigger Canoe Club (OCC) organise les premiers jeux de volley-ball de plage, inspirée par le volley-ball de salle inventé quelques années plus tôt par W.G MORGAN, les plagistes s'amuse sur le sable. Le propriétaire du Outrigger Canoe Club (OCC), Ronald Higgins, rapporte en 1978 que « *ce moment est historique, parce que les jeux au Outrigger club représentent exactement la naissance légitime du jeu de volley-ball de plage* ».

D'autres le localisent en 1920 à Santa Monica en Californie où les plages ensoleillées de la côte ouest américaine accueillent des familles en vacance.

Comme tout sport orienté vers le loisir, le beach volley-ball se joint aux autres activités californiennes en plein développement comme le Skate-board, le Roller, ou le Surf Dès lors on voit arriver la relève dont Mike Bright fait partie. Avec Mike O'Hara, ils formèrent le nouveau duo de choc sur les plages de l'ouest américain.

Alors que les joueurs de l'Ouest sont issus des sports de glisse, l'Est des USA profitent du vivier universitaire pour trouver ses meilleures et développer sur les côtes de la Floride et jusqu'à Manhattan des équipes performantes. Basket, football, volley-ball sont une source inépuisable des sportifs attirés par le soleil du beach volley-ball. A deux pas des autoroutes de New York, des terrains sont installés pour des tournois endiablés. Les plus jeunes et les plus talentueux se retrouvent sur les plages de Manhattan. Les maths se succèdent et sous les feux des phares des automobiles que les plus acharnés finissent leurs matchs.

Mais tout ce que l'on peut retenir est que le beach volley-ball est une pratique aujourd'hui presque, centenaire.

Jusqu'en 1927, la pratique de ce qu'on nomme désormais le beach volley -ball (où volley-ball de plage) s'étend et devient le sport favori de quelques fanas des sports de plage en France. Les stations balnéaires de la Lettonie et de la Tchécoslovaquie.

La popularité du jeu deux contre deux, dans sa forme actuelle, vit le jour en 1930. Initialement le smash et le contre étaient interdits. On ne connaissait pas encore la manchette au niveau de la réception des services.

Au Brésil, en 1941 le journal « **Sport** » a lancé le premier championnat sur sable et a institutionnalisé la présence de terrain de volley-ball sur les plages de Copacabana, Ipanéma, Leblon etc.

En France, les premiers tournois s'organisèrent dès 1935, un an après la création de la Fédération Française de Volley-Ball (F. F. V. B) sur l'Atlantique ou sur la Méditerranée.

En 1938, la finale de la coupe Capiani à Palavas, les flots attiraient déjà bon nombre de spectateurs en costume et canotier.

Aux États-Unis, berceau du beach volley-ball, la Grande Dépression fait revenir ce sport à la mode grâce aux nombreux américains désœuvrés qui souhaitent se changer les idées.

Le premier tournoi international a eu lieu en 1948. C'est dans les années 1960 que l'on vit apparaître le smash et le contre. Le premier championnat du monde avait lieu en 1976 à la station balnéaire « *Pacifique Palissades* ». C'est à cette époque que débute le professionnalisme.

Le beach volley-ball est vraiment considéré comme un sport à part entière lorsque en 1950, cinq (5) plages de Californie accueillent plusieurs centaines de joueurs pour le circuit de volley-ball de plage.

Ce tournoi voit l'apparition de grands joueurs de volley-ball de plage, enfin reconnus comme compétiteurs. Les Américains Gene Selznick et Jim McFarland font partie de ces légendes du Beach volley-ball ayant affronté et vaincu les plus grands volleyeurs de l'époque.

Dans les années 60, Gene Selznick profite de sa notoriété pour organiser et participer à de nombreux tournois sur les plages californiennes. Autoproclamée « *roi du beach volley* », il remporte effectivement un nombre considérable de compétitions, quel que soit son partenaire ou ses adversaires.

Au départ la distribution de prix individuels était de 5000 dollars. Apparition de sponsor, retransmission et compte-rendu (presse et télévision).

À partir de 1980, le volley-ball de plage a été en proportion un des sports qui vit l'augmentation la plus forte au niveau des sommes d'argent distribuées.

En 1990, on pouvait situer une fourchette financière entre 60 000 et 200 000 \$ par tournoi.

En 1984, c'est la création de l'association professionnelle de volley-ball (A.V.P) suite à une grève des joueurs. Cet organisme permet aux joueurs d'influencer les sponsors et d'obtenir l'augmentation des prix.

En 1986, création des « *professionnelles féminines* » (WPVA). Ce n'est qu'en 1997 que la Fédération International volley-ball (F. I. V.B) a organisé le premier championnat du monde de beach volley-ball sur les plages d'Ipanéma à Rio de Janeiro, au Brésil avec la participation des représentants (États-Unis, Italie, Argentine, Chili, le Japon, Mexique, Cuba et le Brésil). Les Américains Sinjin SMITH et Randys STOKLOS se sont imposés et l'emportèrent sur Karch KIRALY et Pats POWERS, portant ainsi témoignage de leur maîtrise du deux contre deux.

En 1988, le deuxième championnat du monde a vu la participation des dix pays sur la même plage d'Ipanéma à Rio de Janeiro (Argentine, Australie, Brésil, Chili, Cuba, Espagne, États-Unis, Italie, Japon et Mexique).

La Fédération Internationale de Volley-Ball (F. I. V. B) a créé en Septembre 1988 le conseil suprême du beach volley-ball en vue de vulgariser sa forme de jeu dont l'attrait commençait à conquérir le monde entier.

Ce deuxième championnat, à la grande joie des spectateurs mais aussi au grand dam des joueurs, voyait aussi une innovation intéressante des règles de jeu à savoir : durant le tour de qualification on joua un set gagnant de 15 points, lors des tours de finale on joua 2 sets gagnant

de 12 points. On pouvez jouer avec n'importe quelle partie du corps, mais étant défendu le double touché, le lifting, porté ou lancer de ballon.

En ce deuxième championnat du monde de volley-ball de plage, la final tourna entre les deux Américains Karch KIRALY et Pats POWERS contre Bernard et Louis AMERICO.

Classement

1°Karch Kiraly et Pats Powers

2°Bernard et Louis Ame

3 °Renand et Montanaro

4°Smith et Stoklos

Dès 1989, la France en collaboration avec la F. I. V. B. a mis sur pied un circuit international de volley-ball de plage nommé world série (3 contre 3), comprenant trois étapes : au Brésil, en Italie et au Japon.

Ce grand tournoi de l'été avec les internationaux du volley-ball de plage est joué en cinq stations : Erquy, Etables-Sur Mer, Perros-Guirec et Binie ; ce grand circuit de l'été voyait Rexona-frejus devant 5000 personnes en direct sur le réseau national FR.3 qui assurait sa victoire devant Fortuna Bonn.

*L'originalité des côtes d'Armor : Erquy, Pleuneuf, Val-André et Etables-Sur Mer.

Classement

Internationaux masculins

1 °Rexona-Frejus

2°Fortuna-Bonn

3°France

Nationaux masculins

Delta Anthony

Frehel

Mons

Internationaux féminins

Ville-Dieu

Les pocles

Clamart

Racing.

Les tournois de MASTER DE PORMICHET s'organisèrent le mardi 15 Août la journée finale. Pas de changement dans la formule bien rodée du Master, mais une grande innovation toute de même dans les compétitions : six équipes nationales accréditées par leur fédération

respective sont présentes à côté des habituels ténors de la spécialité.

Le dernier carré rassembla : Sète, Grèce, Fortuna-Bonn et Frejus. Demi-finale entre : Fortuna-Bonn /Sète et Frejus/Grèce. Finale: Fortuna Bonn/Fréjus.

Classement

- 1 °Frejus
- 2-Fortuna-Bonn
- 3- Sète
- 4-Grèce
- 5-Cannes
- 6°Saint-Nazaire
- 7°Crenoble
- 8°France.

*LE TIMED 89

Un pari est tenu, procédé de quelques semaines par le beach volley-ball à Pallavas, Timed 89 a confirmé qu'un volley-ball d'été, haut de gamme, développé de façon cohérente et ordonnée, pouvait être parmi d'autres, un instrument de promotion et d'animation de l'ensemble du littoral de Languedoc-Roussillon.

Classement

- 1- Languedoc-Roussillon
- 2- U RS Sazé&
- 3 -Languedoc-Roussillon
- 4 France
- 5- Grèce
- 6° Espagne
- 7° Suède
- 8° Italie.

En 1990, la France s'est portée candidate à l'organisation durant l'été de la « *Cinquième World série de beach volley-ball* » (2 contre 2) compétition officielle. Sète le port de l'Hérault accueille la première « *World série* » disputée en France du 26 au 29 juillet 1990 avec 16 équipes.

Les six étapes des « *World série* » de 1991, organisé par le conseil mondial du beach volley-ball. Le coût de l'organisation s'élevait à 800 000 \$. Pour les gros prix en espèces : chaque tournoi, la F. I. V. B. offrait 50 000 \$.

***Revue en détail des résultats des étapes de la saison 1991.**

1- Au Brésil (du 19 -24 février)

Le rendez-vous est comme de coutume, celui de la plage d'Ipanéma à Rio de Janeiro, Smith Stoklos écrasent leurs adversaires et battent par 2 sets à zéro dans la finale leurs concitoyens Hovland-Steffes. Ils sont suivis par André Guilherme et Dodd-Steverson. Les places allant de la 5^{ème} et 8^{ème} sont toutes occupées par des tandems brésiliens. Les premiers européens du classement sont les Italiens, Lequaglie-Ghiurghi neuvième.

2- En Australie (du 14 au 17 mars)

Smith et Stoklos gagnent de nouveau, cette fois sur la plage de Manly a Sydney, dans la grande finale et risque gros contre André Guilherme. La médaille de bronze est, elle aussi remportée par des Brésiliens Franco-Roberto. Penigaud-Jodar (France) sont quatrième, Goodrick Clark (USA) cinquième, les Australiens Burdin-Prosser septième, Grigolo-Marchido (Italie) huitième précédé par leur concitoyens Lequaglie-Ghiurghi sixième.

3-Au Japon (du 19 au 21 juillet)

Après quatre mois de répit, le tournoi reprend à Yokohama. Ce sont les Américains Walmer-Janc qui l'emportèrent, suivis de Perlingeiro-Marques (Brésil) Burdin-Prosser, Solustri-Mascagna (Italie) et Pénigaud-Jodard (France).

4-En France (du 24 au 28 juillet)

Le premier tournoi prévu en Europe, dure sept jours. A Cap d'Agde, ce sont les américains qui remportèrent la victoire. Les gagnants sont cette fois ci Hanson-Eddo qui devancent dans la finale Léquaglie-Ghiurghi. Les favoris locaux Pénigaud-Jodard s'avèrent un peu décevant. Ils sont même battus dans le match pour la troisième place, par les Brésiliens André et Guilherme.

5- En Italie (du 30 juillet au 04 août)

A Cattolica, Smith-Stoklos remporte le troisième en brisant les espoirs de tous les autres concurrents. Les places de la deuxième et cinquième sont occupées dans l'ordre par Handson-Eddo, André-Guilherme, Lequaglie-Ghiurghi et Pénigaud-Jodard.

6- En Espagne (du 7 au 11 août)

Sur la plage de Zepillo, à Almeria, Penigaud, 26 ans, 1, 95 m et Jodard 24 ans 1, 86m s'imposent en couronnant ainsi une saison riche en place prestigieuse. Dans la finale, les Français remportent sur les Brésiliens de l'équipe **III** Tullio-Marcos et gagnent 12 000 \$ contre 8000 \$ alloués au seconds. Le carré rassembla : trois équipes brésiliennes et une équipe française.

En 1992, aux jeux olympiques de Barcelone (J. O) le beach volley-ball envahit la planète avec la création du circuit mondial féminin. En cette même année, Almeria attend les meilleurs joueurs du monde du tournoi de l'année olympique 92. 24 équipes participeront au tournoi masculin : deux pour chaque fédération nationale qui compose le conseil mondial du beach volley-ball (Australie, Cuba, Brésil, Espagne, France, Italie, Japon, URSS et USA) plus de six autres désignés par la F. I. V. B. Le tournoi féminin en revanche qui ne sera ouvert qu'à dix équipes, c'est-à-dire aux deux premiers de chaque tournoi de qualification prévu en Australie (pour la Fédération Asiatique), en Italie (pour l'Europe), au Brésil (Amérique du sud et Morceca) aux États-Unis et en Espagne.

Sur la plage de Zapillo se présenteront donc tous les meilleurs spécialistes mondiaux du beach volley-ball et les prises de vues télévisées feront connaître leurs exploits techniques et leurs acrobaties dans le monde entier. Avec une scène aussi vaste, ce pourrait être l'occasion idéale pour cette spécialité du volley-ball qui, depuis des années ne cesse de se développer et d'obtenir de nouvelles approbations enthousiastes parmi les jeunes et les moins jeunes.

En 1996 la ville d'Atlanta aux États-Unis organise les premiers jeux olympiques à son sein où le beach volley-ball devient un sport officiel. 24 équipes masculines et 18 équipes féminines se sont retrouvées pour cette compétition.

En 1997 : la première étape de la World Série a eu lieu en France à Marseille : le 22 juillet.

En 2000 : organisation des jeux olympiques à Sidney.

Et enfin tout récemment en 2002, organisation des jeux de la francophonie à Ottawa au Canada.

Calendrier des étapes de la « World Série »⁹²

Pays Organisateur	Dates	Lieux et Sites
Australie	16-19 janvier	Sydney, Bondy Beach
Brésil	17-23 février	Rio de Janerio
France	05-01 juillet	Montpellier
Espagne	12-15 août	Almeria
Italie	18-23 août	Lignano Salbiadoro
Japon	28-30 août	Okinawa

I-1-2 AU PLAN AFRICAÏN

En Afrique il n'a presque pas de tournois de beach volley-ball organisé.

Mais la première organisation d'un tournoi de volley-ball de plage a eu lieu au Kenya.

En 2003, le Maroc organisa le tournoi africain de volley-ball de plage.

I-1-3. AU PLAN SENEGALAÏS

Au Sénégal il y a longtemps que le volley-ball de plage est pratiqué sous forme d'activités de loisirs. À l'issue de nos entretiens avec quelques responsables de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F. S. V. B.) il est ressorti que vers les années 1976 des touristes français et américains pratiqués déjà à la plage de Ngor du volley-ball.

À l'issue de ces matchs démonstratifs, les habitants de Ngor, Yoff qui fréquentaient souvent ces lieux prirent goût de l'activité et en pratiquèrent avec la collaboration des touristes.

Ainsi le volley-ball de Plage se propagea à Dakar et en dehors de Dakar dans les plages telles que Cap-Skiring de Ziguinchor, Sally Portudal de M'Bour, Langue de Barbarie, à Hydrobase de Saint-Louis.

Un an après la création de l'A.P.P.S (Amicale des Praticants du Parcours Sportif) en 1989 sur la corniche ouest qui a pour objectif de favoriser le sport de masse .Le volley-ball a fait son apparition dans ce milieu par le canal du directeur technique national (DTN) M.

Abdoulaye Baba Sy et par ses services comme activités de loisirs.

Ainsi le 18 mai 1991, à l'occasion des journées du parcours sportif, le volley-ball fut inscrit au programme « *tournoi de volley-ball de plage* » en cet après-midi 18 Mai 1991 à 15h00.

Compte tenu de la réussite de ce tournoi la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F.S.V.B) créa une commission chargée de gérer le volley-ball de plage en cette saison. Le bureau de la commission de plage était composée de :

Président : Ismaila FAYE

Membres : Baba SY - Guidet DIALLO - Elhadj DIOR - Bachir SECK - Dieynaba - DOUCOURE - Fally MBOW - Hankou COULIBALY - Kadi DIALLO - Penda - DIOUF.

Le deuxième tournoi de plage programmé le 31 mai 1992 n'a pas eu lieu à cause du décès du président de l'A.P.P.S (Association des pratiquants du Parcours du Parcours Sportif) survenu au mois d'Avril 1992.

La commission du volley-ball de plage a décidé dès l'année 1993 d'organiser régulièrement des journées de volley-ball de plage à l'instar des journées nationales de volley-ball traditionnel et attend la participation de toutes les régions ciblées par le volley-ball.

Le premier Février 1996, organisation à Dakar du festival national de midi volley-ball de plage. Ce tournoi a été remporté par la coopération Française. Ainsi à la même année (1996) le tournoi national beach volley-ball est organisé à Kaolack plus précisément à Kahone et à Koundang. Le 06 septembre 1992, organisation d'un tournoi de volley-ball de plage à St LOUIS (Hydrobase). Ce tournoi regroupait trois équipes de trois joueurs. Classement :

Équipe A: Emmanuel CAMARA-Michel SAMBOU-Ababacar SOW (gendarmes).

Equipe B: Adama SAM-Alioune NDIAYE-Seydi SECK (militaires-A.S.F.A).

Equipe C : Thierno FALL-Serigne Bara TALL-Mounir (enseignants d'éducation physique).

1-Equipe B

2-Equipe A

3-Equipe C

Au Sénégal nous avons actuellement le traditionnel tournoi de Beach volley-ball parrainé par la société « *KIRENE* » reconnu comme partenaire officiel du Beach volley-ball. Ce tournoi se déroule chaque année du 15 août au 15 octobre soit une durée de deux mois. L'ouverture se fait à Saint-LOUIS plus précisément à la plage Hydrobase et le reste se joue à Dakar.

Nous avons aussi au Sénégal le traditionnel tournoi de volley-ball de plage sponsorisé par la société «*GUELEWAR COMMUNICATION* » reconnu aussi comme partenaire officiel du volley-ball de plage. Ce circuit se tient à Dakar pendant une durée maximale de quatre à cinq semaines. Un tournoi joué uniquement pendant les week-ends.

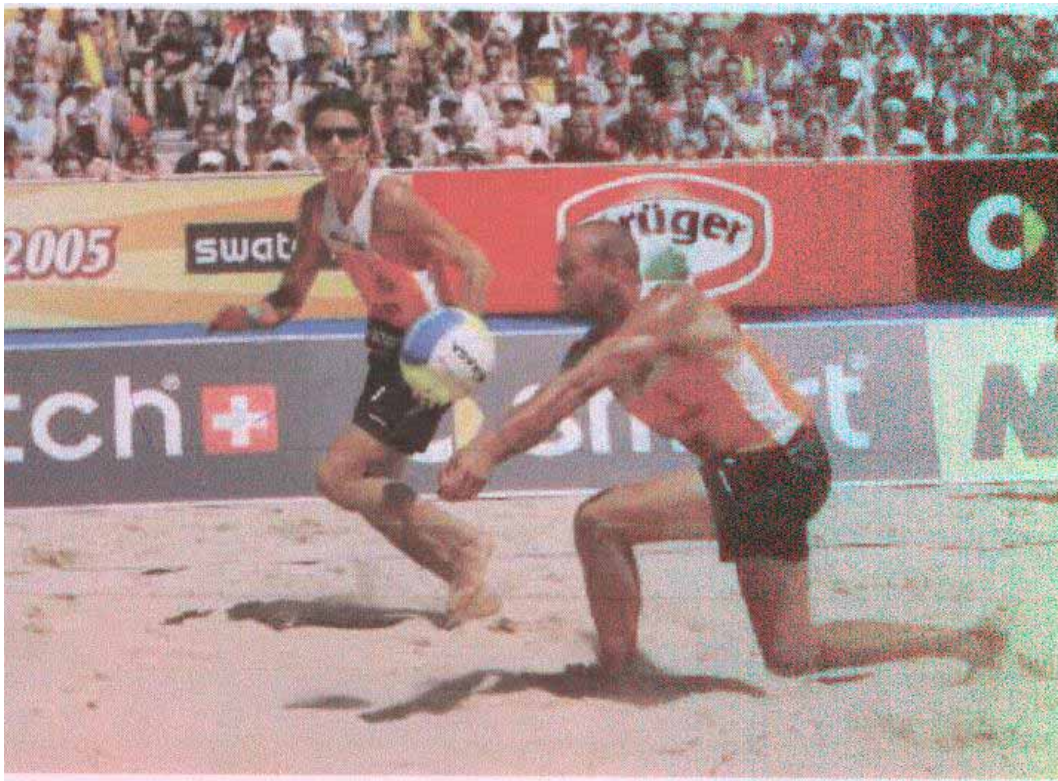
En juillet 2005, organisation d'un tournoi de volley-ball de plage à la plage de Yoff Tongor parrainé par la société «*MAPAL* ».

En dehors de ces tournois nous avons d'autres tournois organisés par des personnes de bonne volonté ayant des moyens dont la présence de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F. S. V. B.) fait l'objet d'une invitation

C'est le cas du tournoi de beach volley-ball surnommait «*La mer n'est pas une poubelle* » mise en place par la société «*OCEANIUM et KIRENE* » le 11 Juin 2006 à Dakar dont les membres de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball ont eu à y prendre place.

Nous avons voulu vous donner le maximum d'informations sur l'histoire du volley-ball de plage au Sénégal mais le manque d'archives pour ne pas dire inexistante au niveau des différentes bibliothèques parcourues aussi bien qu'au niveau de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball chargé de la gestion de la structure a fait qu'on ne pouvait que se limiter à ces informations présentes.

Chapitre II: GENERALITES ET ASPECTS TECHNIQUES DU BEACH VOLLEY



La manchette

II-1-GENERALITES DU BEACH VOLLEY BALL AU SENEGAL

Parlant des généralités du beach volley-ball au Sénégal, ceci nous amènera à connaître d'abord le mode d'organisation de la Fédération Sénégalaise Volley-ball (F.S.V.B) chargée de la conduite et de la gestion de la discipline, le nombre de stages de formation effectués depuis son implantation au Sénégal jusqu'à nos jours, le nombre d'entraîneurs et d'arbitres formés dans ce domaine, le nombre de clubs et de licenciés et le nombre de tournois organisés

II-1-1- ORGANISATION DE LA FEDERATION SENEGALAISE DE VOLLEY BALL (F.S.V.B.)

S'agissant de l'organisation de la F.S.V.B, une commission est mise en place pour la gestion de la discipline. La commission du volley-ball de plage est structurée comme suit :
Président du conseil du beach volley-ball : M. Djirné DIALLO. Coordonnateur à la commission de la F.S.V.B : M. Amadou Anna SEYE.

L'organisation se fait en fonction des tournois qui seront mis en place. Il n'y a pas pour le moment un calendrier officiel de programmation des différentes activités de la discipline comme cela se fait dans d'autres disciplines ayant une structure fédérale reconnue par l'Etat. En cas de tournois, la commission chargée de la gestion du beach volley-ball appuyée par la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (FSVB) demande à toutes les régions d'envoyer leurs athlètes pour participer aux dits tournois.

II-1-2 NOMBRE DE CLUBS.

Pour le moment en ce qui concerne les clubs il n'y a pas de structure mise en place évoluant dans ce domaine. Mais en général seul les joueurs issus des clubs de volley-ball qui en pratiquent en cas de tournois. Cependant il faut signaler qu'en beach volley-ball on ne parle pas de clubs mais plutôt de «*paires* ». C'est-à-dire deux individus qui s'associent et forment une équipe et laquelle équipe est appelée «*paire*» et soumis à un nom quelconque. A titre d'exemple la paire : Abdoul Lahad SARR /Gérard SAMBOU est surnommée : Fayda. la paire : Maty SEYE/Amy SALL appelée : Duchesse, la paire : Dianor MANE / Issa TOURE intitulé : Teuf-Teuf, la paire : Pierre DIATTA /Cheikh S LO appelée : Baroudeur.

II-I-3 NOMBRE DE LICENCIÉS

Il n'y a pratiquement pas de licenciés dans ce domaine depuis sa mise en place au Sénégal jusqu'à nos jours. Cela s'explique par sa situation défavorisée. C'est-à-dire sa faible côte populaire et surtout son manque d'appui au Sénégal par la mise en place des moyens nécessaires pour son développement,

II-1-4 NOMBRE D'ARBITRES ET D'ENTRAÎNEURS

Il n'y a pas pour le moment d'arbitres et d'entraîneurs formés dans ce plan. En fait pour les arbitres en beach volley, se sont pratiquement les mêmes arbitres évoluant dans le championnat national de volley-ball qui officient pour le beach volley mais ayant quelques connaissances à la pratique de la discipline.

II-1-5- NOMBRE DE STAGES DE FORMATION

Dans ce cadre, pour une première fois dans l'histoire du beach volley-ball sénégalais, la Fédération Sénégalaise de Volley-ball (F.S.V.B.) en collaboration avec le Centre International de Développement et de Recherche (C.I.C.D.R) a organisé un stage de volley-ball de plage en Octobre 2001. Un stage intitulé : « *beach volley-ball: Get involved* » dirigé par un expert suisse en beach volley du nom de Max MEIER. Ce stage s'était tenu à la date du 14 au 19 octobre 2004 à Dakar plus précisément à la plage IFAN (parcours sportif).

Ce stage a réuni au total 21 candidats dont 18 hommes et 03 dames tous admis. Aussi un autre s'est tenu en début de du mois de septembre plus précisément du premier au 05 septembre 2006 à la plage IFAN.

II-1-6 NOMBRE DE COMPETITIONS ET DE PARTICIPATIONS

Les tournois organisés en volley-ball de plage depuis son instauration au Sénégal jusqu'à nos jours sont aussi assez nombreux. Cependant nous pouvons citer quelques uns marquant l'histoire du beach volley-ball au Sénégal. Cet ainsi nous avons d'abord :

- le festival national de mini volley-ball de plage organisé du premier au 02 Août 1996 à Dakar. Ce festival a été remporté par la coopération française,
- le tournoi national de volley-ball de plage est organisé à la même année (1996) à Kaolack plus précisément à la plage de Koundang et Kahone.

Le 06 septembre 1992, organisation du tournoi de volley-ball de plage à Saint-LOUIS à la plage Hydrobase. Ce tournoi regroupés 3 équipes de 3 joueurs

En juillet 2005, organisation d'un tournoi de volley-ball de plage à la plage de Yoff Tongor parrainé par la société «*MAPAL* » dont nous avons pris part.

Cependant, nous avons actuellement le traditionnel tournoi de volley-ball de plage parrainé par la société « *KIRENE*; » reconnue comme partenaire officiel du volley-ball de plage. Cette société de production d'eau de source a promis l'organisation annuelle du tournoi de beach volley-ball. Ce tournoi se déroule du 15 Août au 15 Octobre de chaque année soit une durée de deux mois. L'ouverture de ce tournoi se tient à Saint-LOUIS est le reste du tournoi se déroule à Dakar.

Nous avons aussi le traditionnel tournoi de beach volley-ball sponsorisé par la société <<*GUELEWAR COMMUNICATION* » reconnu aussi comme sponsor officiel de volley-ball de plage qui, elle aussi a promis l'organisation annuelle d'un tournoi de beach volley-ball. Ce tournoi se déroule aussi à Dakar pendant quatre (4) à cinq (5) semaines. Ce tournoi est joué uniquement pendant les week-ends.

En 2003, le Sénégal avait participé au tournoi africain de beach volley au Maroc. La délégation était conduite par le président du conseil national de beach volley-ball à l'occurrence M.Djimé DIALLO avec la paire «*FAYDA* » composée de : Lahad SARR/Gérard SAMBOU. C'est la première participation du Sénégal au tournoi international de beach volley-ball.

Du 12 au 26 juillet 2000, le Sénégal avait eu à participer aux jeux de la francophonie au Canada plus particulièrement à Ottawa. La délégation était à sa tête M Abdoul Omar BA sécuritaire général du la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (FSVB). La délégation était constituée des paires suivantes :

-chez les dames : Khady SENE / Adama Sène DIAGNE.

-chez les hommes : Thierry/Jeremy KABOU.

Hormis ces tournois nous avons aussi des tournois privés organisés par des personnes de bonne volonté ayant les moyens dont la présence de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball fait

l'objet d'une invitation. C'est le cas du tournoi intitulé « la mer n'est pas une poubelle » organisée pour la société «*OCEANIUM* » le 11 juin 2006 à Dakar plus particulièrement à la plage de Yoff Tongor.

II-2 EXTRAITS DES REGLES OFFICIELLES DE BEACH VOLLE- BALI,

II-2 – 1 CARACTERISTIQUES DU JEU.

Le beach volley est un sport collectif qui oppose deux équipes de deux (2) joueurs sur un terrain de jeu divisé par un filet en deux parties égales. Le ballon est joué en lançant avec les mains ou les bras.

Il existe plusieurs manières de pratiquer ce sport en fonction des circonstances enfin d'offrir une plus grande souplesse du jeu aux participants.

Le but de jeu est de faire tomber le ballon dans le camp adverse et de l'empêcher de tomber dans son propre camp en l'envoyant réglementairement par dessus le filet.

Le ballon est mis en jeu par le joueur serveur. Il sert en frappant le ballon afin de l'envoyer par dessus le filet dans le camp adverse.

Une paire a le droit de toucher le ballon trois fois avant de l'envoyer dans le camp adverse. Un joueur n'est pas autorisé à toucher le ballon deux fois consécutivement (excepté au contre).

L'échange de jeu continu jusqu'à ce que le ballon touche le sol, ou bien, soit envoyé dehors ou bien qu'il ne puisse le renvoyer correctement. Dans le volley-ball de plage, toute paire peut marquer le point à partir de son service ou celui de l'adversaire. Le système Rally point (pointage continu) fait que la paire qui gagne l'échange marque un point. Lorsque que la paire qui recevait le service gagne l'échange, elle marque un point et se mérite le droit de servir. Chaque joueur, doit servir alternativement chaque fois qu'il y a changement de service.

Une équipe gagne le set en marquant vingt et un (21) points avec un écart minimum de 2 points. En cas d'égalité (20-20), le jeu continu jusqu'à ce qu'un écart de 2 points soit atteint (22-20 ; 23-21 etc.).

Le match est gagné lorsque une paire gagne 2 sets. En cas d'égalité de sets c'est à dire un set partout, le set décisif (3^{ème} set) est gagné par la paire qui, la première marque

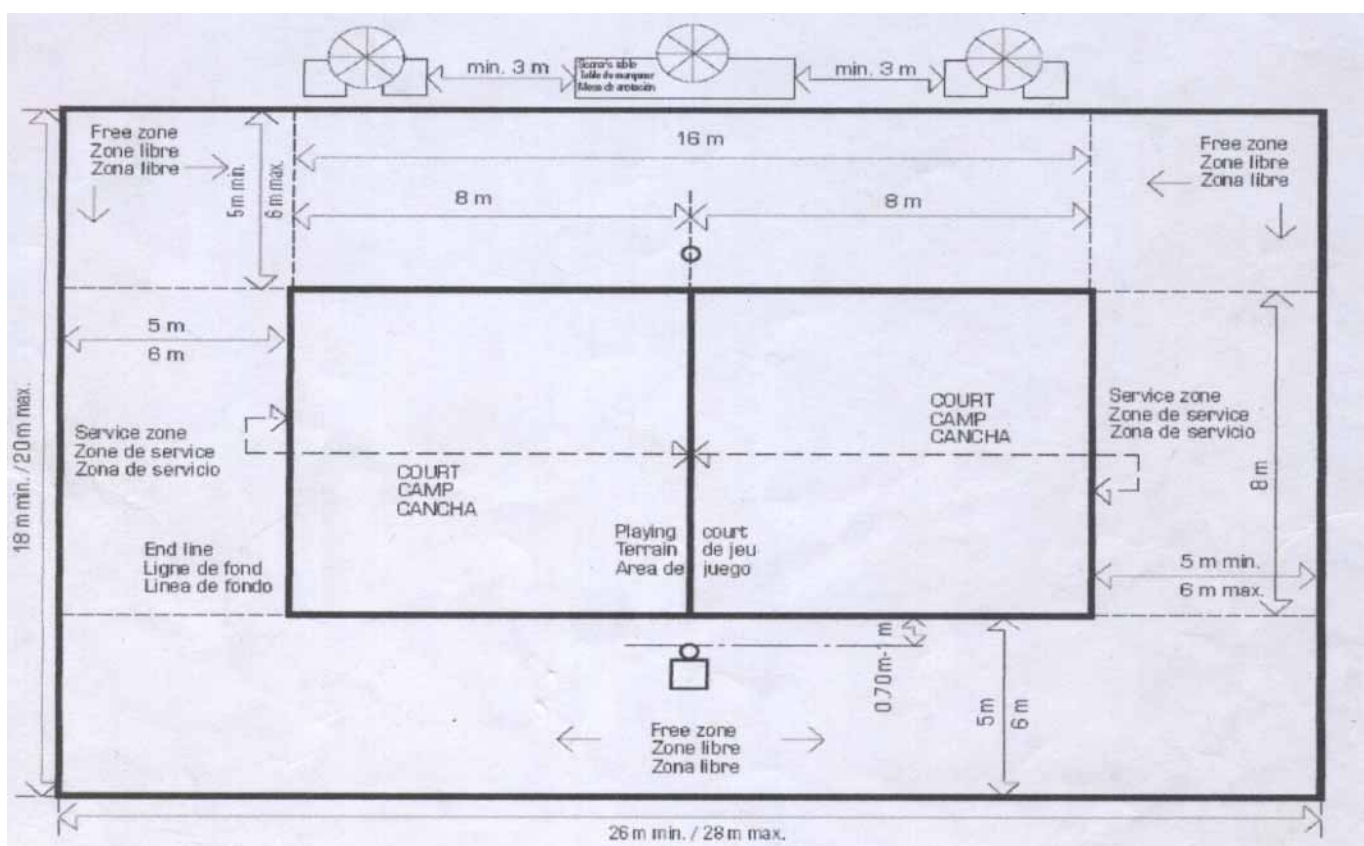
15 points avec un écart minimum de 02 points.

Tout fois qu'une paire fasse une faute de service, ne renvoie par le ballon ou commet une autre faute, l'équipe adverse gagne l'échange de jeu avec l'une des conséquences suivantes

Si la paire adverse sert, et marque un point elle continue à servir.

Si la paire adverse reçoit le service et marque elle gagne le droit de servir

II-2-2 AIRE DE JEU



L'aire de jeu comprend le terrain et la zone libre

II-2-2-1 Dimensions

Le terrain de jeu est un rectangle mesurant 16m / 08m, entouré d'une zone d'au moins 03m.pour les compétitions mondiales de la Fédération Internationale de Volley Ball (F.I.V.B), le terrain de jeu est un rectangle mesurant 16m / 08m, entouré d'une zone libre d'au moins 05m mais ne dépassant 06m à partir des lignes de fond et de coté. L'espace libre doit mesurer au moins 12,5m de haut à partir du sol.

II-2-2-2 La surface de jeu

Le terrain doit être composé de sable nivelé, aussi plat et uniforme que possible sans cailloux, ni coquillages et rien qui ne puisse présenter aucun risque de coupures ou de blessures pour les joueurs et les joueuses.

Pour les compétitions mondiales de la F. I. V. B., la profondeur du sable doit être au moins de 40 cm. Le sable doit être composé de grains fins bien aérés. La surface de jeu ne doit présenter aucun danger de blessures pour les joueurs / joueuses.

Pour les compétitions mondiales de la F. I. V. B., le sable doit être tamisé à une dimension convenable, sans être rugueux, sans cailloux, ni particules dangereuses. Il ne doit pas être trop fin afin de ne pas faire de la poussière ni de coller à la peau.

Pour les compétitions mondiales de la F. I. V. B. il est recommandé de prévoir une bâche pour couvrir le terrain central en cas de pluie.

II-2-2-3 Lignes du terrain.

Deux lignes de côté et deux lignes de fond délimitent le terrain de jeu. Les lignes de côté et de fond sont incluses dans les dimensions du terrain de jeu. Il n'y a pas de ligne centrale. Toutes les lignes ont 05 à 08 cm de large. Les lignes du terrain doivent être d'une couleur offrant un vif contraste avec celles du sable. Les lignes du terrain doivent être faites de rubans utilisant un matériau résistant à tous les piquets d'ancrage apparent et doivent être fait d'un matériau souple et flexible.

II-2-2-4 Zone de service.

La zone de service est l'aire située derrière la ligne de fond et entre l'expansion des lignes de côté. En profondeur, la zone de service s'étend jusqu'à la fin de la zone libre.

II-2-2-5 Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques ne doivent présenter aucun danger de blessures pour les joueurs/joueuses.

II-2-2-6 Eclairage.

Pour les compétitions internationales jouées en nocturne, l'éclairage du terrain doit être de 1000 à 1500 lux mesuré à 1m au-dessus de la surface de jeu. Pour les compétitions mondiales de la F. I. V. B., le superviseur technique, le juge arbitre est le directeur du tournoi décideront si l'une des conditions prescrites ci-dessus ne présentes un danger de blessures pour les joueurs/joueuses.

II-2-3 ACCESSOIRES

II-2-3-1 Filet et poteaux.

Le filet mesure 08,5m de long et 01 m de large (plus ou moins 03 cm), lorsqu'il est tendu verticalement au-dessus de l'axe central du terrain. Il est fait de maille carrée de 10 cm de côté. Deux bandes horizontales de 5 à 8 cm de large sont placées à ses parties supérieures et intérieures. Elles sont faites en toile, de préférence de couleur bleue ou claire, et sont rabattues et cousues sur toute la longueur du filet. Chaque extrémité de la bande supérieure est trouée afin de passer un cordon pour l'attacher au poteau et maintenir le haut du filet tendu.

À l'intérieur des bandes, il y a un câble flexible et un cordon pour l'attacher aux poteaux et maintenir le haut et le bas tendu. Il est autorisé d'avoir de la publicité sur les bandes horizontales.

II-2-3-2 Bandes de côté

Deux bandes de couleurs de 05 à 08 cm de large (ayant la même largeur que les lignes du terrain) et d'un mètre de hauteur, sont attachées au filet verticalement au-dessus de chaque ligne de côté. Elles sont considérées comme faisant partie du filet. La publicité est autorisée sur les bandes de côté.

II-2-3-3 Antennes.

L'antenne est une tige flexible de 1,8 m de long et du 10 mm de diamètre. Elle est en fibres de verre ou d'un matériau similaire. Deux antennes sont attachées sur le bord extérieur de chaque bande de coté et placé en opposition de chaque côté du filet. La partie supérieure de l'antenne dépasse le filet de 80 cm, elle est peinte de bandes contrastées de

10 cm, de préférence rouge et blanche. Elles sont considérées comme faisant parties du filet et délimitent latéralement l'espace de passage.

II-2-3-4 Hauteur du filet.

La hauteur du filet est de 2,43 m pour les hommes et de 2,24 m pour les femmes.
Commentaire : la hauteur du filet peut varier en fonction de l'âge comme suit : **Groupes d'âges féminins et masculins**

16 ans et moins 2,24 m - 2,24 m

14 ans et moins 2,12 m - 2,12m

12 ans et moins 2,00 m - 2,00m.

Elle est mesurée au centre du terrain de jeu à l'aide d'une toise Les deux extrémités du filet (au-dessus des lignes de côté) doivent être à la même hauteur et ne dépassant pas de plus de 02cm la hauteur réglementaire.

11-2-3-5 Les poteaux.

Les poteaux supportant le filet doivent être arrondis et lisses, d'une hauteur de 2,55m et être de préférence réglables. Ils doivent être fixés au sol à une égale distance de 0,7 m à un mètre de chaque ligne de côté. La fixation des poteaux au moyen de câble est interdite. Tout aménagement d'un danger ou une gêne doit être éliminée. Les poteaux doivent être munis d'un rembourrage de protection.

II-2-3-6 Equipements complémentaires.

Tout équipement complémentaire est déterminé par les règlements de la F. I. V. B.

II-2-4 LE BALLON.

II-2-4-1 Les caractéristiques.

Le ballon doit être sphérique avec une enveloppe souple, faite d'un matériau (cuir synthétique ou similaire) qui n'absorbera pas l'humidité, c'est-à-dire adapté aux conditions de plein air du fait que les matches doivent être joués sous la pluie. Le ballon comporte à l'intérieure une vessie de caoutchouc ou d'un matériau similaire. L'approbation d'un cuir synthétique pour le ballon est déterminée par les règlements de la F. I. V. B.

II-2-4-2 Uniformité des ballons.

Tous les ballons utilisés lors d'un match doivent avoir les mêmes caractéristiques de circonstances, poids, pression, modèle, etc.

Dans les compétitions mondiales de la F. I. V. B. trois ballons doivent être utilisés. Dans ce cas, six ramasseurs seront placés aux quatre angles de la zone libre et derrière chaque arbitre.

II-2-5 CONDUITES INCORRECTES.

La conduite d'un des membres d'une équipe envers les officielles, les adversaires, son/sa partenaire ou le public, est classée selon quatre catégories suivant la gravité de la faute.

II-2-5-1 Catégories.

- Conduite antisportive : discussions, intimidation, etc.
- Conduites grossières : actes contraires aux bonnes manières, à la moralité, expression mépris
- Conduites injurieuse : gestes, propos, insultant ou diffamatoires. -Agressions : attaque physiques, ou tentatives d'agression.

II-2-5-2 Sanctions.

Suivant la gravité de la conduite incorrecte, selon le jugement du premier arbitre, les sanctions applicables sont les suivantes (elles doivent être enregistré sur la feuille de match).

II-2-5-2-1 Avertissement pour conduite incorrecte.

Pour une conduite antisportive, aucune sanction n'est infligée, mais l'arbitre averti le membre de l'équipe concernée contre une récidive durant le même set.

II-2-5-2-2 Pénalisation pour conduite incorrecte.

En cas de conduites grossières ou de répétition de conduite antisportive, la paire est sanctionnée par la perte d'un échange.

II-2-5-2-3 Expulsion.

La répétition d'une conduite grossière ou la conduite injurieuse, est sanctionnée par l'expulsion. Le membre de la paire sanctionnée d'expulsion doit quitter l'aire de jeu et sa paire est déclarée incomplète pour le set.

II-2-5-2-4 Echelle des sanctions.

La conduite incorrecte est sanctionnée comme il est indiqué dans l'échelle des sanctions. Un joueur/joueuse peut recevoir plusieurs pénalisations pour conduite incorrecte dans un set. Les sanctions peuvent s'additionner seulement dans un set. La disqualification pour agression ne nécessite pas de sanctions préalables.

II-2-5-2-5 Conduite incorrecte avant et entre les sets.

Toute conduite incorrecte ayant lieu avant ou entre les sets est sanctionnée selon le diagramme 9 (Cf. : F.I.V.B.), et la sanction est appliquée au set suivant.

II-2-6 LES ACTIONS DE JEU.

Règle 11 : Situations de jeu

11.1. Le ballon « enjeu. »

L'échange de jeu commence au coup de siffler de l'arbitre. Cependant, le ballon n'est en jeu qu'au moment de la frappe du service.

11.2. Le ballon « hors jeu ».

L'échange de jeu se termine au coup de sifflet de l'arbitre. Toutefois, si le coût de sifflet est dû à une faute faite en jeu, le ballon devient hors jeu au moment où la faute est commise.

11.3. Ballon « dedans ».

Le ballon est dedans, quand il touche le sol du terrain de jeu, incluant les lignes de délimitation.

11.4. Ballons « dehors ».

Le ballon est dehors quand :

- a) il tombe au sol entièrement en dehors des lignes de délimitation (sans les touchers)
- b) il touche un objet hors du terrain, le plafond ou une personne hors jeu.
- c) il touche les antennes, câbles, poteaux ou le filet lui-même, à l'extérieur des antennes /bandes de côtés.

d) il traverse entièrement le plan vertical du filet totalement ou en partie à l'extérieur de l'espace de passage.

Règle 12 : Fautes de jeu.

12.1. Définition.

12.1.1. Toute action contraire aux règles est une faute de jeu.

12.1.2. Les arbitres jugent les fautes et déterminera la pénalisation conformément aux présentes règles.

12.2. Conséquences d'une faute.

12.2.1. Une faute est toujours sanctionnée par une pénalisation. L'adversaire de l'équipe ayant commis la faute gagne l'échange de jeu conformément à la règle 7.3 ou 7.4 lors du set décisif.

12.2.2 : Si deux ou plusieurs fautes sont commises successivement seule la première est sanctionnée.

12.2.3 : Si deux ou plusieurs fautes sont commises simultanément, une double faute est comptée et l'échange est rejoué.

Règle 13. Jouer le ballon.

13.1. Touche d'équipe.

13.1.1 : Chaque équipe a droit à un maximum de trois touches pour renvoyer le ballon par-dessus le filet.

13.1.2 : les touches d'équipe comprennent non seulement les contacts intentionnels par les joueurs mais aussi ceux qui sont accidentels.

13.1.3 : un joueur ne peut toucher consécutivement deux fois le ballon (excepté contre, règle 18. 2).'

13.2 : Touches simultanées.

13.2.1. : deux joueurs peuvent toucher le ballon en même temps.

13.2.2 : Lorsque deux coéquipiers touchent le ballon simultanément, il est compté deux touches (excepté le contre). Si le ballon n'est touché que par un joueur, lorsque que deux coéquipiers le joue, il n'est compté qu'une touche.

Une collision entre joueur ne constitue pas une faute.

13.2.3 : lorsque que deux touches simultanées ont lieu entre deux adversaires au dessus du filet et que le ballon reste en jeu, l'équipe recevant a droit à trois nouvelles touches. Si le ballon tombe dehors, la faute revient à l'équipe placée de l'autre côté du filet.

Si le contact simultané au dessus du filet entre deux adversaires entraîne un ballon tenu ce contact n'est pas considéré comme une faute.

13.3. Touche assistée

Un joueur n'est pas autorisé à prendre appui sur un partenaire ou toute structure/objet afin d'atteindre le ballon.

Toutefois, le joueur qui est sur le point de commettre une faute (toucher le filet ou gêner un adversaire etc.) peut être arrêté par son partenaire.

13. 4-Caractéristiques d'une touche

13. 4. 1 le ballon peut être joué avec n'importe laquelle partie supérieure du corps, compris le genou.

13. 4. 2 le ballon doit être frappé nettement, il ne doit pas être tenu (soulevé, poussé porté ou lancé). Il peut, rebondir dans n'importe quelle direction.

Exceptions :

a) lors d'une action défensive sur un ballon attaqué en puissance. Dans ce cas, le ballon peut être retenu, pour un très court instant, en touche haute avec les doigts. b) lorsque des contacts simultanés au-dessus du filet entraînent un ballon tenu.

13. 4. 3 le ballon peut toucher plusieurs parties du corps à condition que ces contacts soient simultanés.

Exceptions :

a) Au contre, des contacts consécutifs (règle 18.4.2) peuvent être réalisés par un contreur ou plus à condition que ces contacts soient faits au cours de la même action.

b) A la première touche de l'équipe, à moins que le ballon soit joué en touche haute avec les doigts, le ballon peut toucher consécutivement plusieurs parties du corps à condition que ces contacts aient lieu au cours de la même action.

13.5 Fautes en jouant le ballon

- a) Quatre touches : une équipe touche le ballon quatre fois avant de le renvoyer (règle 13.1.1)
- b) Touche irrégulière : le ballon toujours en dessous du genou (règle 13.4.1)
- c) Touche assistée : un joueur prend appui sur un partenaire ou une structure / objet afin d'atteindre le ballon (règle 13.3)
- d) Ballon tenu : un joueur ne portera pas le ballon nettement (règle 13.4.2 ci-dessus) sauf lors d'une action défensive sur un ballon attaqué en puissance (règle 13.4.2 a) ou lors de contacts simultanés entre deux adversaires entraînant un ballon tenu (règle 13.4.2 b).
- e) Double touche : un joueur touche deux fois le ballon successivement ou le ballon touche successivement plusieurs parties du corps (règle 13. 1.3, 13. 4.3).

Règle14 : Ballon en direction du filet.

14.1 : Passage du ballon au-dessus du filet.

Le ballon envoyé dans le camp adverse doit passer au-dessus du filet dans l'espace de passage.

L'espace de passage est la partie du plan vertical du filet limité par :

- a) en dessous par la partie supérieure du filet,
- b) sur les côtés par les antennes et leur prolongement imaginaire,
- c) en dessus par le plafond (s'il y en a).

14.1.2 : un ballon en direction du camp adverse à l'extérieur de l'espace de passage peut être ramené, à condition qu'il ne franchisse pas entièrement le plan vertical du filet au moment du contact.

14.1.3 : le ballon est dehors quand il franchit entièrement l'espace inférieure sous le filet.

14.2 : Le ballon touchant le filet.

Le ballon peut toucher le filet, à l'exception du service, lors de son franchissement (règle 14.1. 1)

14.3 : Ballon dans le filet (service excepté).

14.3.1 : un ballon envoyé dans le filet peut-être repris dans le cadre de trois touches d'équipe.

14.3.2 si le ballon déchire les mailles du filet ou le renverse, l'échange de jeu est annulé et rejoué.

Règle 15 : joueur au filet.

Chaque joueur doit jouer dans son propre camp et espace de jeu. 15.1 :

15.1.1 Franchissement au-dessus du filet.

Au contre, il est permis de toucher le ballon de l'autre côté du filet à condition que le joueur ne gêne pas le jeu de l'adversaire avant ou pendant sa frappe d'attaque (règle 18.3).

15.1.2 : après la frappe d'attaque, le joueur est autorisé à passer la main de l'autre côté du filet à condition que le contact du ballon ait lieu dans sa propre espace de jeu.

15.2. Pénétration dans l'espace adverse, terrain/ou la zone libre.

Un joueur peut pénétrer dans l'espace adverse, terrain et/ou zone libre à condition de ne pas gêner le jeu de l'adversaire.

15.3 Contacts avec le filet.

15.3.1 : il est interdit de toucher toute partie du filet ou les antennes.

15.3.2 : après avoir frappé le ballon, le joueur peut toucher les poteaux, câble et autre objets en dehors du filet, sur toute sa longueur à condition que cette action n'ait pas d'incidence sur le jeu.

15.3.3 : il n'est pas de faute si le ballon envoyé dans le filet occasionne le contact avec un joueur de l'équipe adverse.

15.4: Faute du joueur au filet.

a) un joueur touche le ballon ou un adversaire dans l'espace adverse avant ou pendant la frappe d'attaque de l'adversaire (règle 15.1.1).

b) un joueur pénètre dans l'espace adverse, terrain et/ou zone libre en gênant le jeu de l'adversaire (règle 15.2).

c) un joueur touche le filet (règle 15.3.1).

Règle 16. Le service.

16.1: Définition.

Le service est la mise en jeu du ballon par le joueur serveur qui, placé dans la zone de service, la frappe avec une main ou le bras.

16.2. Premier service du set.

Le premier service d'un set est effectué par l'équipe désignée par le tirage au sort (règle 8.1)

16.3 : Ordre au service.

Après le premier service du set, le serveur est désigné comme suit :

- a) quand l'équipe au service gagne l'échange l'équipe possède le service à nouveau à nouveau.
- b) quand l'équipe en réception gagne l'échange de jeu, elle obtient le droit de servir.

16.4. Autorisations du service.

Le premier arbitre autorise l'exécution du service après avoir vérifié que le serveur soit en possession du ballon dans la zone de service et que les équipes soient prêtes à jouer.

16.5 : Exécutions du service.

16.5.1 : le serveur peut se déplacer librement à l'intérieur de la zone de service. Au moment de la frappe du service ou de l'impulsion lors d'un service sauté, le serveur ne doit pas toucher le terrain (ligne de fond incluse), ni le sol à l'extérieur de la zone.

Son pied ne doit pas se poser sur la ligne. Après la frappe, il peut marcher ou retomber à l'extérieur de la zone ou à l'intérieur du terrain.

16.5.2 : si la ligne est mouvante à cause du sable remué par le serveur, ce n'est pas considéré comme une faute.

16.5.3 : le serveur doit frapper le ballon dans les cinq secondes après que l'arbitre ait signé la mise en jeu.

16.5.4 : Un service effectué avant le coup de siffler de l'arbitre doit être annulé et recommencé.

16.5.5 : Le ballon doit être frappé avec une main ou n'importe quelle partie du bras, après avoir été lancé en l'air ou lâché et avant qu'il ait touché la surface de jeu.

16.6 : Tentative de service.

16.6.1 : Si le ballon après avoir été lancé ou lâché par le serveur, tombe à terre sans avoir été touché par le serveur, il est compté une tentative de service.

16.6.2 : Après une tentative de service, l'arbitre doit autoriser de nouveau. Le serveur doit l'exécuter dans les cinq secondes suivantes.

16.6.3 : Aucune autre tentative de service ne sera accordée.

16.7: Ecran.

Le partenaire du serveur ne doit pas, par un écran, empêcher l'un des adversaires de voir le serveur ni la trajectoire du ballon. Il doit écarter à la demande de l'adversaire.

16.8 : Fautes de service.

Les fautes suivantes entraînent un changement de service.

- a) enfreint l'ordre du service (règle 16.3).
- b) n'effectue pas son service correctement (règle 16.5).
- c) enfreint la règle de la tentative de service (règle 16.6).

16.9: Fautes de service après la frappe du ballon.

Après la frappe correcte du ballon, le service devient fautif lorsque le ballon :

- a) touche un joueur de l'équipe au service, ou ne dépasse pas le plan vertical du filet. b) touche le filet (règle 14.2).
- c) tombe « *dehors* » (règle 11.4)
- d) passe au-dessus d'un écran individuel (règle 16.7).

Règle 17. La frappe d'attaque

17.1 : Définition.

17.1.1 : toute action envoyant le ballon chez l'adversaire, à l'exception du service et du contre, est considéré comme une frappe d'attaque.

17.1.2 : la frappe est effective lorsque le ballon traverse entièrement le plan vertical du filet ou est touché par le contreur.

17.1.3 : tout joueur peut effectuer une frappe d'attaque à n'importe quelle hauteur, à condition que le contact avec le ballon se produit dans son propre espace de jeu .

17.2 : Fautes de frappe d'attaque.

- a) Un joueur frappe le ballon dans l'espace de jeu de l'équipe adverse (règle 15.1.2).
- b) Un joueur envoie le ballon dehors (règle 11.4).
- c) Un joueur effectue une frappe d'attaque et envoie le ballon en utilisant le bout des doigts, main ouverte pour une feinte ou un ballon placé.
- d) Un joueur effectue une attaque sur l'adversaire lorsque le ballon est entièrement au-dessus du filet.

e) Un joueur effectue une frappe d'attaque en utilisant une passe en touche haute n'ayant pas une trajectoire perpendiculaire à la ligne des épaules.

Exception : Quand l'intention du joueur est de passer le ballon à son partenaire.

Règle 18. Le contre.

18.1 : Définition.

Le contre est l'action des joueurs placés près du filet pour intercepter le ballon provenant du camp adverse en dépassant le haut du filet.

18.2 : Touches du contreur.

La première touche après le contre peut être effectuée par n'importe quel des joueurs, y compris celui qui a touché le ballon au contre.

18.3 : Contre dans l'espace adverse.

En contrant, le joueur peut passer ses mains et ses bras par dessus le filet, à condition que cette action ne gêne pas le jeu de l'adversaire. Il n'est donc pas permis de toucher le ballon par dessus le filet tant que l'adversaire n'a pas exécuté une frappe d'attaque.

18.4 : Contacts du contre.

18.4.1 : Un contact de contre est compté comme une touche d'équipe. L'équipe qui a contré ne disposera que de deux touches après le contact du contre.

18.4.2 : des contacts consécutifs (rapides et continus) peuvent être réalisés par un ou plusieurs contreurs à condition que ces contacts aient lieu au cours de la même action.

18.4.3 : ces contacts peuvent avoir lieu avec toute la partie supérieure du corps y compris le genou.

18.5. : Fautes de contre.

a) le contreur touche le ballon dans l'espace adverse avant ou pendant la frappe d'attaque de l'adversaire (règle 18.3).

b) Le ballon touche le contreur en dessus du genou (règle 18.4.2).

c) Le joueur contre le ballon dans l'espace adverse.

d) Il contre le service adverse.

e) Il envoie le ballon « dehors ».

LES DIX REGLES FONDAMENTALES À RETENIR

1. Le beach volley-ball se joue à 2 contre 2. Il n'y a pas de remplaçant.
2. Le terrain mesure 16m/8m et les hauteurs de filet sont identiques au volley-ball de salle.
3. Un match se joue en deux sets de 21 points, le tie-break (la belle si nécessaire) en 15 points.

Toutefois, des formules plus adaptées peuvent être utilisées lors des tournois. .

On change de côté tous les 7 points (tous les 5 points au tie-break).

5. Chaque équipe dispose de trois contacts. Le contre compte comme une touche. 6. Le ballon peut être touché avec toutes les parties du corps.
7. Le ballon doit être frappé nettement et ne doit pas être tenu (contacts propres). Donc pas d'attaque feinté avec les bouts des doigts, main ouverte, une relance et une réception ne peuvent se faire en passe en touche haute.

Lors d'une passe d'attaque le ballon doit éviter de tourner plus de deux tours. Sur une attaque « *puissante* » le contact du défenseur peut se faire en touche haute.

Exception :

8. Tout ballon adressé à l'adversaire en touche haute doit être effectué dans l'axe des épaules et du bassin.
9. Une seule tentative de service est permise. Les joueurs doivent tourner à la récupération du service.
10. Pénétration : les joueurs peuvent aller de l'autre côté du filet sans gêner l'adversaire.

Conseils pratiques sur la technique.

Ce que les arbitres *vont regarder*:

- Les passes d'attaque en touche haute exécutées en rotation seront comptées comme fautes. Il faudra donc être stable au moment du contact et renvoyer le ballon dans l'axe des épaules et du bassin. Si ces conditions sont respectées, les arbitres seront plus indulgents sur la rotation du ballon. (Du coup, interdiction de faire des passes pour que l'autre attaque).
- Les passes en touche haute en destination du camp adverse devront être exécutées de la même manière que pour le point précédent.
- En cas de difficultés avec la passe, privilégier la manchette qui ne sera jamais comptée comme faute.

Chapitre III: METHODOLOGIE

Ce travail de recherche se veut une contribution à la recherche constante engagée par les législateurs et les acteurs du volley-ball de plage pour apporter une contribution ou une solution au développement de la discipline. Il revêt d'une importance capitale puisqu'elle est entreprise dans le cadre presque centenaire d'existence.

La première partie de ce chapitre présente d'abord quelques définitions des concepts : Sport, volley-ball et beach volley-ball

III-1 DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

Selon le Robert des sports, paru en 1990 « *le sport est une activité de loisirs axée sur l'exercice des qualités corporelles Il procède à la fois du jeu, par la liberté du choix, la gratuité, le goût du risque, la soumission aux règles de la combativité par l'affrontement volontaire à l'adversaire ou à l'obstacle, et de la passion par l'intensité de l'engagement, l'exaltation de la performance* ».

Le mot ainsi défini indique plusieurs sens. C'est ainsi que J.GIRAUDOUX (dans le Robert des sports) le définit comme suit : « *le sport est l'art par lequel l'homme se libère de soi-même*». Et G.MAGNANE d'en ajouter comme étant « *une activité du loisir dont à dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive comportant des règlements et des institutions spécifiques et susceptible de se transformer en activité professionnelle* ».

Considérée qu'il était à sa naissance comme un simple jeu récréatif de transition entre les différents périodes d'entraînement, le volley-ball s'avère aujourd'hui être parmi les sports les plus pratiqués au monde et le plus complet de par son évolution.

Le volley-ball, selon toujours le Robert des sports de 1990, est défini comme étant un « *grand jeu sportif de ballon à la voler pratiqué en plein air ou en salle. (Volley-ball traditionnel). Ce jeu nommé volley-ball traditionnel oppose deux équipes de six joueurs ou joueuses sur un terrain rectangulaire, séparé en deux par une ligne médiane avec un filet attaché à deux poteaux* ».

Le petit Larousse (2000) le définit comme étant « *un sport opposant deux équipes de six joueurs qui s'affrontent en renvoyant un ballon avec les mains* ».

Cet ainsi J. DUMAZEDIER, lors des jeux olympiques de 1952 disait ceci « *moins dispersé qu'en football moins mobile qu'au basket-ball, l'équipe de volley-ball se trouve dans un petit rectangle, littéralement au coude à coude. Le volley-ball s'impose non seulement sur nos stades mais dans nos cours d'écoles, nos cours d'usines. Plus que tout autre il peut devenir le sport de la vie quotidienne*». (Extrait du Robert des sports de ce 1990).

De même, le beach volley-ball, un sport né à partir du volley-ball traditionnel. Elle ressemble au volley-ball de salle mais les caractéristiques et le règlement lui sont spécifiques. Cependant, par décomposition du mot, « *beach* » signifie en langue française « *plage* » et volley-ball désigne ce sport de ballon tel que défini ci-dessus. Donc par définition le beach volley-ball n'est rien d'autre qu'un volley-ball de plage, devenu à nos jours un sport olympique. C'est un sport collectif joué comme le volley-ball traditionnel mais opposant deux équipes de deux joueurs ou joueuses appelées « *paires* » sur un terrain de jeu rectangulaire de 16m de long sur 08m de large divisée par un filet attaché à deux poteaux.

Selon une définition du journal « **LE MONDE** » (extrait du Robert des sports de 1990) « *le volley-ball de plage possède ses règles... Réduction du nombre des équipiers de six en salle à deux, trois ou quatre... Suppressions de la ligne de trois mètres* ». Une telle définition ainsi donnée, nous voyons dès lors la particularité de la discipline.

La deuxième partie de ce chapitre traite des opinions des joueurs de clubs, d'entraîneurs de clubs, des amateurs de la discipline et de membres de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F. S. V. B.) chargée de la gestion de la discipline : sur le problème de développement du volley-ball de plage.

Dans cette deuxième partie, cette recherche traite les perspectives de développement de la discipline.

III -2 Objectifs de la recherche.

Les objectifs de la recherche sont essentiellement basés sur une enquête qui a eu pour but de recueillir le maximum d'informations en rapport avec le thème de l'étude « beach volley-ball

au Sénégal: problèmes et perspectives de développement ».

III-3 ECHANTILLONNAGE

Dans le choix de notre population, nous avons été guidés par le souci d'avoir l'opinion d'un maximum de joueurs et d'entraîneurs de différents clubs de volley-ball de la région de Dakar tels que : Dakar Université Club (D.U.C.); C. S. E. (Compagnie Sahélienne d'Entreprise), DIATTO - CENTER de BARGNY, AIGLES DE OUAJAKAM ; A. S. F. A (Association Sportive des Forces Armées), POLISE, et celles des membres de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F. S. V. B.) officiant pour l'organisation de la discipline mais aussi celles des amateurs pratiquant le beach volley-ball.

Cependant, vu l'impopularité de la discipline et le nombre réduit des acteurs évoluant dans ce domaine 56 personnes ont été interrogées.

III- 4 LE PRE-QUESTIONNAIRE

Au préalable, nous avons utilisé la méthode de l'entrevue pour connaître le niveau de compréhension de notre population cible.

C'est dans cette perspective que nous avons interrogé six joueurs de clubs, deux entraîneurs de clubs, trois amateurs de beach volley-ball et un membre de la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F. S. V. B.).

Leurs suggestions nous ont permis non seulement d'apporter des informations neuves à la question étudiée mais aussi de finaliser l'instrument de la recherche.

Ainsi nous avons procédé aux dernières rectifications en tenant compte des éléments de réponse de notre population d'étude. Ce que fut fait au D.U.C (Dakar Université Club), à la plage de I.F.A.N (parcours sportifs), à la C. S. E. (Compagnie Sahélienne d'Entreprises) et à la Fédération Sénégalaise de Volley-Ball (F. S. V. B.).

D'ailleurs pour preuves à cela, nous avons même noté une similitude d'avis dans les réponses claires précises et concises sur presque toute la totalité de nos intervenants.

Alors, nous pouvons estimer que le questionnaire nous a permis de chercher et de trouver

l'information souhaitée.

III -5 LE QUESTIONNAIRE

Nous avons opté pour questionnaire qui, pour des raisons d'organisation permettrait de toucher le maximum des personnes.

Ainsi, pour avoir le maximum d'éléments de réponses, nous avons jugé nécessaire d'utiliser un questionnaire ouvert et fermé. Nous avons aussi soumis ce questionnaire à trois membres de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (F. S. V. B.) pour cueillir le maximum d'informations nécessaires et fiables à notre étude.

Au total 56 questionnaires ont été distribués, mais nous en avons récupéré 50 questionnaires qui constituent donc notre échantillon dans lequel nous retrouvons 26 joueurs de clubs, 05 entraîneurs de clubs, 16 amateurs de volley-ball de plage et 03 membres de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (F. S. V. B.).

III – 4 Collecte des données.

Nous avons choisi pour notre intervention la région de Dakar non seulement pour les facilités d'ordre géographique (déplacements limités, moins de dépenses) mais aussi parce que c'est dans cette région que l'on dénombre la majorité des acteurs du beach volley-ball. Et ces acteurs sont la plupart des joueurs qui évoluent dans les différents clubs de volley-ball de Dakar et les différentes structures de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (F. S. V. B.).

Pour cela, notre démarche a consisté, pour éviter la perte des questionnaires, à nous rendre sur les lieux de pratiques ou de gestion de la discipline mais aussi saisir l'occasion des rencontres lors du championnat national de volley-ball et lors du tournoi d'évaluation des équipes tenues en début de saison pour administrer le questionnaire à notre population cible.

A chacun de nos interlocuteurs, nous avons brièvement exposé des raisons de notre démarche. Les répondants n'ont éprouvés en général aucune difficulté à répondre aux questions.

Ensuite les questionnaires devraient être récupérés lors d'une séance tenante d'entraînement pour certains ou quelques jours plus tard sur rendez-vous ou lors d'un match

de championnat de volley-ball pour d'autres.

Cependant nous avons observé que toutes les informations obtenues des questionnaires remis aux joueurs, entraîneurs, amateurs de beach volley-ball et aux membres de la Fédération Sénégalaise Volley-Bball (F. S. V. B.) nous ont été présentées de façon claire. Ce qui dénote que dans l'ensemble le questionnaire a été compris.

III – 7 Les limites de notre étude.

Pour la collecte des données, nous avons souhaité toucher le maximum de sujets possibles. Ce qui sans doute aurait pu nous permettre de recueillir le maximum d'informations. Mais compte tenu de la population du volley-ball de plage au Sénégal qui est relativement faible par rapport aux autres sports tels que le football le basket-ball..., on ne pouvait que s'en tenir à ce que nous avons pu avoir comme éléments de réponse à notre d'étude.

En outre, du fait de l'insuffisance de moyens matériels et financiers mais aussi au manque et au retard d'organisation de tournois de beach volley-ball et de compétitions de volley-ball aussi bien sur les lieux de pratiques de beach volley-ball que sur les terrains de volley-ball clubs. Mais aussi du temps que nous disposons. Nous ne sommes pas limités essentiellement aux différents clubs dont sont souvent issus les différents pratiquants du volley-ball de plage mais aux lieux censés être de pratiques de beach volley-ball.

Ces clubs sont essentiellement des clubs de Dakar évoluant dans le championnat national volley ball que sont : D.U.C (Dakar Université Club), la C. S. E. (la Compagnie Sahélienne d'Entreprise), AIGLES DE OUAKAM, DIATTO CENTER (Bargny), POLISE, A. S. F. A. (Association Sportive des Forces Armées). Et les lieux de pratiques de la discipline sont surtout les différentes plages de Dakar telles que : la plage de l'I.F.A.N (parcours sportifs), Ngor, Centre de la BCEAO, Diamalaye, Yoff-Tongor.

Par ailleurs nous avons rencontré quelques difficultés à ce qui concerne le dépôt, le retrait et l'exploitation des questionnaires. En effet certains joueurs et amateurs par négligence, n'avaient pas collaboré pour la distribution et la récupération des questionnaires.

Ainsi nous étions tenus de remettre les questionnaires aux joueurs et entraîneurs de clubs

après la séance d'entraînement et aux amateurs après chaque fin de semaine sur la plage et revenir les récupérer la séance suivante qui peut durer deux à trois jours selon les clubs ou à chaque week-end pour les amateurs.

Des fois, pour des problèmes de contrainte de temps, il nous arrive de désigner un parmi les joueurs ou amateurs de nous rassembler les différents questionnaires distribués ayant déjà répondu. Et ensuite de revenir la séance suivante pour les récupérer. Ce qui ne sera pas fait. C'est pourquoi certains joueurs et amateurs sont allés jusqu'à perdre le questionnaire qui leur a été remis réduisant ainsi le nombre de réponses recueillies de même dans l'exploitation des données. Cela est aussi d'une part une négligence notoire de certains joueurs et amateurs.

Nous avons rencontré aussi des difficultés notamment avec certaines réponses imprécises dans leur formulation et dans le cochage des réponses. Et beaucoup de personnes mettaient du temps pour répondre aux questionnaires. D'où un retard ressenti dans l'exploitation de notre agenda initial.

Pour des raisons de l'étude nous même étions obligés de nous déplacer ou de nous accompagner avec d'autres personnes jusque chez eux afin de pouvoir récupérer le questionnaire.

Sur un total cinquante et six (56) questionnaires distribués, six (06) n'ont pas été récupérés pour des raisons de perte. Ce qui explique le fait qu'on est exploité cinquante (50) questionnaires.

Enfin la recherche que nous avons effectuée au siège de la F. S. V. B. (Fédération Sénégalaise Volley-Ball, à la bibliothèque centrale de UCAD (Université Cheikh Anta DIOP) de Dakar, au C.I.D.R (Centre International de Développement et de Recherche) (stade Léopold Sédar Senghor) et à la bibliothèque de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) s'est avéré quasi insuffisante par rapport à nos attentes. Partant de cela, on comprend dès lors que cette difficulté est liée non seulement à la rareté des documents ou des archives pour ne pas dire presse que inexistant dans ce domaine mais aussi à la faible cote populaire de la discipline au Sénégal.

III -8 Le traitement des données.

Pour ce qui est des réponses données suite aux questions fermées, nous avons procédé par une énumération de propositions ou affirmations à chaque question posée. Cet ainsi, la proposition ou l'affirmation jugée la plus pertinente ou importante est celle qui est cochée par une croix.

Ainsi les réponses sont d'abord regroupées en fonction des joueurs, entraîneurs, amateurs de volley-ball de plage et les membres de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (F. S. V.B.). Nous avons constaté dans ensemble des réponses de nos intervenants, il n'y a pas de réponses particulières à la rubrique « autres à préciser ».

Vu l'impopularité de la discipline et de sa marginalisation au Sénégal, nous pensons que notre échantillon d'étude composé de cinquante (50) personnes est assez significatif pour un début d'étude dans ce domaine.

Chapitre IV : PRESENTATION, INTERPRETATION ET COMMENTAIRE DES RESULTATS

Question n° 1 : statut

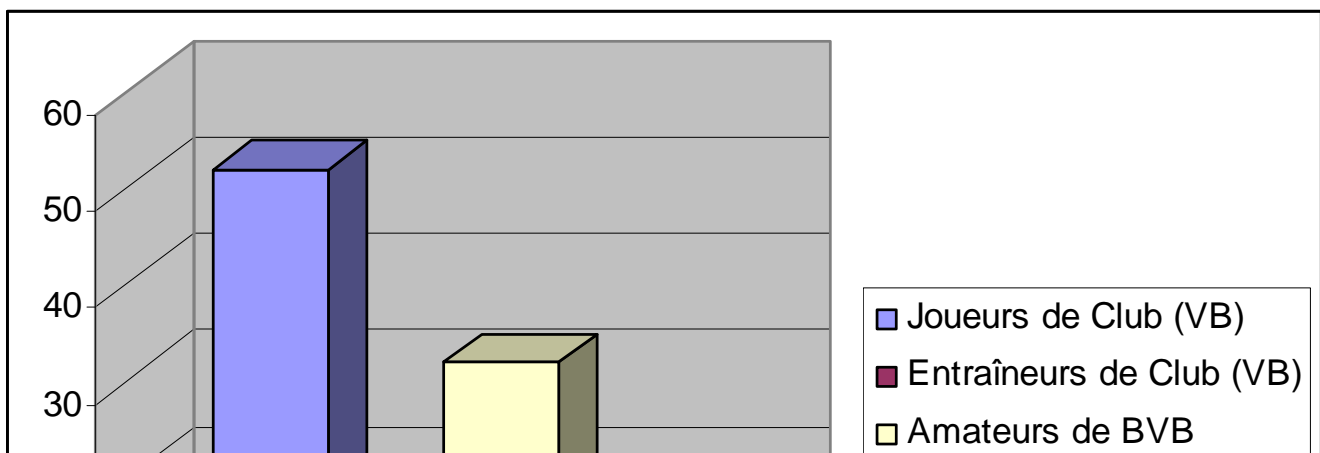
Population	Valeurs Statistiques	
	Ni	%
Joueurs de Club (VB)	26	52
Entraîneurs de Club (VB)	05	10
Amateurs de BVB	16	32
Membres de la FSVB	03	06
Total	50	100

Tableau I:
récapitulation de la répartition de la population

cible.

Graphique relatif à la répartition de la population selon le nombre de répondants ?

Graphique 1 : Diagramme de la répartition de la population cible



Commentaire du tableau 1.

Notre échantillon d'étude compte cinquante (50) sujets. Il est composé de membres de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (F. S. V. B.) chargée de la gestion du volley-ball de plage, entraîneurs de clubs de volley-ball, d'amateurs de beach volley-ball et des joueurs de clubs qui constituent la majorité de notre population cible avec un pourcentage de 52 % soit vingt et six répondants au total

Au regard de ce tableau nous notons une faible représentation des membres de la Fédération Sénégalaise Volley-Ball (F. S. V. B.) avec en pourcentage de 06 % soit un total de trois répondants. Nous voyons aussi à travers ce tableau un pourcentage assez significatif de la part des amateurs du volley-ball de plage soit un pourcentage de 32 % avec 16 répondants de l'ensemble de la population cible. Ces amateurs représentent dans ce tableau la deuxième majorité de notre échantillon.

Quant aux entraîneurs de clubs interrogés, il faut dire qu'ils ne sont pas aussi nombreux dans notre échantillon d'étude et représentent ici la troisième population cible soit un pourcentage de 10 % avec 05 répondants.

Cette faible représentation de la population pourrait s'expliquer par le fait que la discipline elle même n'a pas une structure particulière reconnue par l'Etat comme fédération nationale à part entière

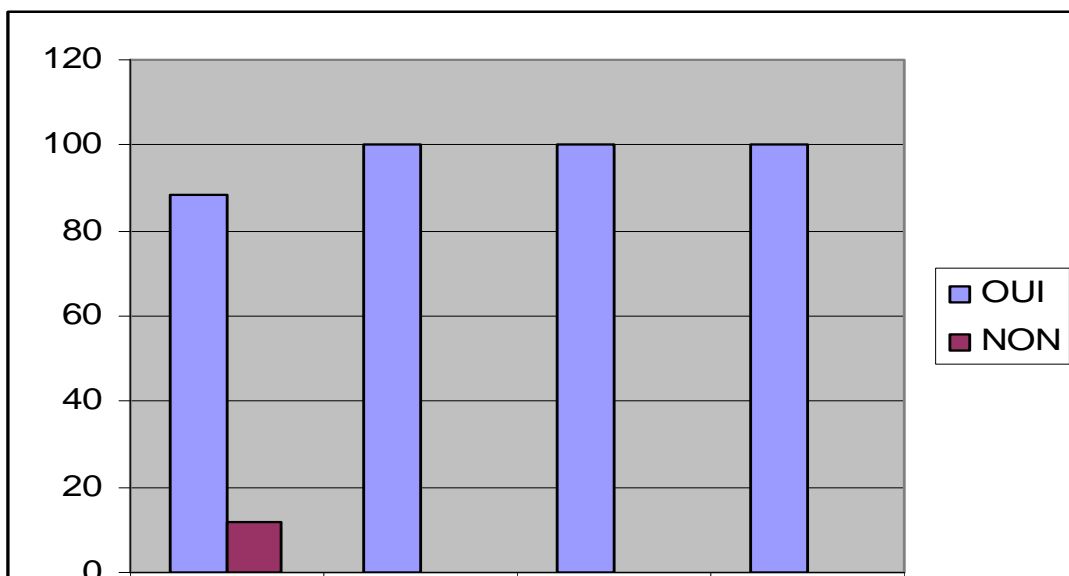
Partant de ce constat nous voyons très clairement l'impopularité de la discipline au niveau de la société sénégalaise. Vue de ce constat, nous pensons que notre échantillon d'étude est assez significatif pour un début d'étude dans ce domaine.

Question n° 2: connaissez-vous le volley-ball de plage

Tableau II : Récapitulation des réponses à la question n° 2.

Répondants Réponses	Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Valeurs statistiques										
Oui	23	88,46	05	100	16	100	03	100	47	94
Non	03	11,54	00	00	00	00	00	00	03	06
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100

GRAPHIQUE 2 : diagramme de la répartition des réponses du tableau II



Légende :

1= joueurs de clubs de volley-ball

2 = entraîneurs de clubs de volley-ball

3 = amateurs de beach volley-ball

4 = membres de la fédération sénégalaise de volley-ball (F. S. V.B)

Commentaire du tableau II:

On voit très clairement à travers ce tableau que la majorité la population affirme avoir pris connaissance du beach volley-ball avec un effectif total 47 répondants sur l'ensemble de notre population cible soit un pourcentage de 94% contre 03 répondants affirmant ne l'avoir jamais connu avec 06%. Partant de cela, on comprend certainement qu'elles suivent l'évolution de la discipline.

On remarque également une homogénéité de réponses chez les entraîneurs de club de volley-ball, chez les amateurs de beach volley-ball et chez les membres de la F.S.V.B (auxquels il appartient la gestion de la discipline) avec un pourcentage de 100% de chacune de leur population. Ainsi, nous constatons que cette position est aussi majoritaire à un degré moindre chez les joueurs de volley-ball de club avec un pourcentage de 88,46 % où l'on sent une connaissance presque effective de la totalité des joueurs.

Cependant, si l'on compare les résultats obtenus chez les entraîneurs, les amateurs et les membres de la FSVB à ceux des joueurs, on remarque qu'il n'y a une différence non négligeable entre les pourcentages de réponses « OUI ». La proportion des réponses « OUI » chez les entraîneurs de club de volley-ball, les amateurs de beach volley-ball et chez les membres de la FSVB (100%) étant largement supérieure à celles des joueurs de volley-ball de club ayant répondu « NON » avec un faible pourcentage de 11,54 % soit un pourcentage total de 11,54 % de l'ensemble de la population cible.

Cette prise de position de la population par rapport à la connaissance de la discipline, s'explique par son caractère évolutif

Question n° 3: avez-vous déjà pratiqué le beach volley-ball ?

Répondants Réponses	Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Valeurs statistiques										
Oui	23	88,46	05	100	16	100	02	66,67	46	92
Non	03	11,54	00	00	00	00	01	33,33	04	08
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100

Commentaire du tableau III

Au regard des résultats figurant au tableau III, l'on peut constater que le volley-ball de plage est une discipline pratiquée par l'écrasante majorité de nos répondants avec un effectif total de 46 répondants soit un pourcentage de 92% contre 04 répondants de l'ensemble de la population qui affirment de ne l'avoir pas pratiqué avec un pourcentage de 08%.

Cependant, si l'on se réfère au tableau II, on peut constater que les 11,54 % des joueurs de clubs admettant de n'avoir pas connu la discipline, se sont sans doute les mêmes joueurs qui affirment de ne l'avoir pas pratiqué. C'est ainsi pour dire que la pratique de la discipline passe

nécessairement par sa connaissance d'abord

Nous remarquons en effet une homogénéité de réponses chez les entraîneurs de clubs ainsi que chez les amateurs de beach volley-ball avec en pourcentage de 100 % chacune des deux populations qui soutiennent avoir déjà pratiqué la discipline

Mais il est fort étonnant de voir que les 33,33 % des membres de la F: S: V.B: chargée de la gestion de la discipline d'affirmer de ne l'avoir pas pratiqué. Ceci nous amène à dire que dans beaucoup d'autres domaines sportifs, il semblerait que les structures administratives compte souvent en leur sein des personnes ayant jamais à s'adonner à la pratique d'une discipline pour laquelle ils exercent des responsabilités.

Cependant la majorité de la population affirmant avoir déjà pratiqué la discipline (94%) soit 46 répondants, nous donne quelques lieux de pratique et de prise de connaissance que sont:

- à la page de IFAN (parcours sportif)
- à la plage de DIAMALAYE
- à la plage de la BCEAO
- à la plage de N'Gor
- à la plage de St Louis(Hydrobase)
- à la plage de Kaolack (Koundang et Kahône)

Et, en ce qui concerne les périodes de pratique, la majorité des répondants soutiennent de l'avoir surtout pratiqué pendant les vacances mais aussi et surtout pendant les périodes de chaleur (l'été).

En effet pour d'autres répondants qui admettent de ne l'avoir jamais pratiqué (11,54 %), la plus part d'entre eux, avancent l'idée selon laquelle que le volley-ball de plage est une discipline qui se pratique pendant les grandes vacances et que ces moments de vacances leurs trouvent dans leur localité ou leur village d'origine. Pour d'autres, le beach volley-ball est une discipline seulement pratiquée pour la plus part du temps à Dakar.

Partant de ce constat, on comprend alors aisément que Dakar est le lieu où l'on pratique le plus le beach volley-ball.

Donc partant de ce constat une politique de décentralisation serait meilleure. Pour clore cette partie, nous pouvons dire que ces joueurs de club de volley-ball, d'entraîneurs, d'amateurs de beach volley-ball et les membres de la FSVB et même d'autres personnes qui n'ont pas été interrogées dans le cadre de cette étude à l'occurrence les professeurs d'éducation physique, les maîtres d'éducation physique et d'autres clubs de sports etc. constituent les ressources humaines dont le volley-ball de plage pourrait difficilement se passer pour se développer.

Question n° 4: aimez-vous le volley-ball de plage ?

Tableau IV : récapitulation des réponses à la question n° 4.

Répondants Réponses	Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Valeurs statistiques										
Oui	23	88,46	05	100	16	100	03	100	47	94
Non	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Un peu	03	11,54	00	100	00	100	00	00	03	06
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100

Commentaire du tableau IV

En résumé de ce quatrième tableau, cette partie nous révèle que sur les 26 joueurs demandés, 23 affirment avoir aimé la discipline avec un pourcentage de 88,46 % contre 11,54 % qui soutiennent avoir peu d'amour sur la discipline et 00 % de n'avoir pas aimé.

Cependant nous constatons une certaine similitude de réponses chez les entraîneurs de club, les amateurs et chez les membres de la F. S V. B. accordant leur amour au volley-ball de plage avec un pourcentage de 100 % chacune.

En outre partant de ces statistiques, nous voyons très clairement que l'écrasante majorité de la population accorde leur amour au volley-ball de plage avec un effectif total de 47 répondants soit un pourcentage de 94% contre 03 des répondants qui éprouvent un peu d'amour au beach volley ball.

En effet si l'on fait un retour aux tableaux II et III, nous constatons que presque c'est le même nombre de joueurs de club soutenant ne l'avoir pas connu, ni pratiqué, qui revient ici au tableau IV admettant avoir peu aimé le volley-ball de plage. C'est ainsi, vu de ce constat, nous pouvons dire que le manque de connaissance et de pratique à une discipline donnée peut amener aux joueurs à ne pas aimer une discipline quelconque. Mais leur peu d'amour à la discipline peut se justifier d'une part dans la mesure où dans le nom même « beach volley-ball » nous avons le préfixe volley-ball qui est leur (joueurs) discipline sportive pratiquée en club. C'est ainsi pour dire qu'il est difficile d'aimer une discipline sans ne l'avoir jamais pratiquée encore moins la connaître.

Partant de ce constat, nous pouvons dire que l'amour d'une discipline passe d'abord nécessairement par sa connaissance. Cependant nous remarquons que la majorité de notre population ayant répondu « OUI » (94%) nous affirme que le beach volley-ball est un sport attrayant, amusant, détressant qui ne demande pas beaucoup de matériel onéreux pour la pratiquer.

Ceci augure des chances que celle-ci possède pour se faire connaître d'avantage, d'être pratiqué et d'être aimé. Il est presque de toute évidence que les répondants ont tous unanimement à dire qu'ils aiment la discipline, ont tous eut un vécu antérieur au niveau de celle-ci.

Question n°5 : Au niveaux de ces cases ci-dessus, indiquer l'obstacle la plus importante au développement du Beach volley-ball. (Mettez une croix à l'affirmation qui vous semble la plus pertinente).

Tableau V: récapitulation des réponses à la question n° 5

Réponses	Répondants		Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	26		05		16		03		50			
Valeurs statistiques	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Mauvaise connaissance de la discipline par les sénégalais	08	30,76	02	40	06	37,50	02	66,67	18	36		
Manque de moyens matériel et financiers	05	19,23	01	20	03	18,75	01	33,33	10	20		
Manque de sensibilisation auprès de la masse sportive	03	11,54	00	00	01	06,25	00	00	04	08		
Les médias ne s'intéressent pas au BVB	03	11,54	01	20	04	25	00	00	08	16		
Le bvb n'a pas le soutien des autorités politiques et sportives	01	3,84	00	00	01	06,25	00	00	02	04		
Le manque d'engagement de ses adeptes pour son développement	01	3,84	00	00	00	00	00	00	01	02		
Le BVB est seulement pratiqué à Dakar	01	3,84	00	00	00	00	00	00	01	02		
Le BVB est victime de la concurrence des autres sports de masse	04	15,38	01	20	01	06,25	00	00	06	12		
L'absence du BVB dans les performances d'enseignement de l'EPS dans les écoles	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Il est difficile à pratiquer sur le plan technique	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100		

Commentaire du tableau V

L'ordre d'importance des obstacles qui freinent le développement du beach volley-ball, sa situation évolutive actuelle est au plan sectoriel diversement apprécié selon les catégories de répondants. Cependant celles-ci s'accordent pour dire que « *la mauvaise connaissance de la discipline par les populations sénégalaises et le manque de moyens matériels et financiers* » constituent des obstacles les plus importants au développement du beach volley-ball.

Au plan global, cet ordre d'importance est indiqué au niveau de la rubrique « totale » du tableau V dont 18 parmi les répondants soutiennent l'obstacle lié à la mauvaise connaissance de la discipline par les Sénégalais soit un pourcentage de 36% .Et 20 % des répondants d'en admettre le manque de moyens financiers et matériels avec un effectif total de 10 répondants. D'une manière générale, une analyse groupée de certains facteurs montre que les obstacles d'ordre informationnel liés :

- à la mauvaise connaissance de la discipline par les Sénégalais (36 %)
- au désintéressement des médias à la discipline avec un effectif de 08 répondants soit un pourcentage de 16 % conduit ainsi du fait que le volley-ball de plage est victime de la concurrence des autres sports de masse avec en pourcentage de 12 % soit un effectif de 06 répondants de l'ensemble des répondants.
- au manque de sensibilisation (propagande) auprès de la masse sportive sénégalaise avec 0 8 % soit un effectif de 04 répondants et que la plupart de sa pratique se fait à Dakar avec 02 % soit un effectif d'un répondant de l'ensemble de la population.

Ce niveau d'appréciation d'ordre informationnel, en fait 74 % des opinions émises par l'ensemble de notre population soit un effectif total de 37 répondants de l'ensemble de notre population d'étude

Quant aux obstacles d'ordre politique et matériel, l'on peut dire qu'ils sont générés par le manque de moyens matériel et financier avec 20 % des réponses émises de l'ensemble de l'échantillon soit un effectif de 10 répondants.

L'absence quasi-totale de la part des autorités politiques et sportive du Sénégal dont

04% ont soutenu soit un effectif de 02 répondants de l'ensemble de la population et au manque d'engagement de ses adeptes pour son développement avec un pourcentage 2 % soit un effectif d'un répondant. Ce niveau d'appréciation d'ordre politique et matériel représente un total de 26 % des opinions recueillies soit un effectif total de 13 répondants de l'ensemble des réponses émises par l'ensemble de la population.

Une telle analyse des facteurs bloquant le développement du beach volley-ball est d'une importance capitale dans cette étude. Elle nous a permis en effet de tirer des enseignements assez édifiants pour faire la différence entre les facteurs qui sont bloquant en apparence et ceux qui le sont en réalité.

Se faisant, nous confirmant notre hypothèse de travail, à savoir les obstacles au développement du volley-ball de plage qui peuvent être d'abord d'ordre informationnel ensuite politique et matériel.

Partant de ce fait, il convient aux autorités politiques et sportives du Sénégal à ne diriger leur politique à sens unique c'est-à-dire vers les sports de masse tels que le football, le basket-ball, la lutte etc. mais de mettre en place une politique sportive de développement de sports déshérités ou embryonnaires tels que le volley-ball de plage qui constitue dans ce travail de recherche ou le thème central de notre question.

Mais il convient à nous aussi acteurs et amateurs de la discipline de s'impliquer davantage dans le cadre de son programme de développement car nous sommes les seuls porteurs de messages visant au développement du sport en générale et du beach volley-ball en particulier.

Question n° 6: Pensez-vous que le beach volley-ball peut-il devenir un sport populaire au Sénégal ? Mettez une croix à la question qui vous semble la plus importante)

Tableau VI: récapitulation des réponses à la question n° 6.

Réponses	Répondants		Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	26		05		16		03		50			
Valeurs statistiques	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Développe le corps et l'esprit	02	7,69	00	00	02	12,50	00	00	04	08		
Tend à être utilisé dans le domaine des loisirs	06	23,08	01	20	04	25	01	33,33	12	24		
Commence à être pratiqué sur les plages du Sénégal	03	11,54	01	20	02	12,50	00	00	06	12		
Semble intéressé les jeunes et les adultes	07	26,92	02	40	05	31,25	02	66,67	16	32		
Commence à être montré par les médias	01	03,85	00	00	00	00	00	00	01	02		
Contribue à la lutte contre le stress	02	07,69	00	00	01	06,25	00	00	03	06		
Ne demande pas beaucoup de matériels et d'équipements onéreux	04	15,38	01	20	02	12,25	00	00	07	14		
Va bientôt bénéficier d'une politique sportive qui va être développé par les autorités sportives	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
C'est un sport comme les autres sports de masse (football, basket ball, lutte etc.	01	03,85	00	00	00	00	00	00	01	02		
Contribue à l'équilibre psychique de l'individu	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100		

Commentaire du tableau VI :

Dans ce tableau figurent les objectifs que l'on pourrait assigner à la pratique du volley-ball de plage. Nous y voyons tous également les raisons combinées aux dits objectifs pouvant contribuer à faire de cette discipline un sport national populaire. Parmi ces objectifs et raisons, quatre (4) nous semblent, avoir beaucoup plus d'importance ; pour la quasi-totalité de nos catégories de répondants. Ils sont liés :

- D'abord au fait que le beach volley-ball semble intéresser les jeunes et les adultes qui constituent 32 % des réponses émises par l'ensemble de notre population cible soit un effectif de 16 répondants.
- Ensuite au fait que le beach volley-ball tend à être utilisé dans le domaine de loisirs dont 24 % soit un effectif de 12 répondants des opinions soutenues de l'ensemble notre population..
- Puis au fait que le volley-ball de plage ne demande pas beaucoup de moyens matériel et d'équipements onéreux avec en pourcentage de 14 % de notre échantillon d'étude soit un effectif de 07 répondants.
- Enfin au fait que le volley-ball de plage est d'une part commence à être pratiqué dans les plages du Sénégal avec un pourcentage du 12 % soit un effectif de 06 répondants de notre population. D'autre part du fait que la discipline elle même développe le corps et l'esprit avec 08 % des réponses émises par l'ensemble de notre population soit un effectif de 04 répondants.

Sur ce plan, il est fort aisé de constater que pour développer et populariser la discipline, il faut au préalable tenir compte de ses principaux objectifs ou raisons.

Dans ce but, il est fort heureuse de remarquer que les joueurs représentant 26,92 %, les entraîneurs avec 40 % les amateurs du beach volley-ball avec un pourcentage de 31,25 % et les membres de la F.S.V.B avec 66,67%ont tous unanimement misés sur l'intéressement des jeunes et des adultes pour faire développer la discipline avec un effectif total de 16 répondants des propos recueillis. Selon eux l'intéressement des jeunes et des adultes à la discipline, constituerait un impact à son développement avec un pourcentage de 32% de l'ensemble de la population cible.

Dans les mêmes proportions, ils estiment que l'intérêt que commence à avoir les jeunes et les adultes sur la pratique du beach volley-ball peut constituer une prémisse à son développement. Les quatre autres raisons pouvant conduire à augmenter de façon significative la masse des pratiquants sont diversement appréciés par les différentes composantes de notre échantillon d'études. C'est ainsi que les joueurs de club, les amateurs accordent beaucoup plus d'importance au fait que la discipline développe le corps et l'esprit avec un pourcentage de 08 % chacune et aux joueurs d'y ajouter au fait que le beach le volley-ball contribue à la lutte contre le stress avec 07,69 %. Un pourcentage qui ne sera pas de même pour les amateurs qui constituent 06,25 % parmi l'ensemble des répondants à avoir abordé dans le même sens. Mais dans cette perspective, les joueurs eux-mêmes pensent aussi que la discipline en question est comme les autres sports pratiqués habituellement au Sénégal avec un pourcentage de 03,85 % de l'effectif total.

Nous retenons dans cette partie, 08 % des questionnés ont eu à répondre que le beach volley-ball peut devenir un sport populaire au fait qu'il développe le corps et l'esprit, 06 % des répondants pensent qu'il contribue à la lutte contre le stress et 02 % de notre population estime parce qu'il commence à être montré par les médias. La rubrique « Total » de la lecture verticale de notre tableau montre les résultats et les effectifs de l'ensemble des objectifs cités.

Nous retenons en définitive que les deux autres raisons qui restent notamment : « le beach volley ball va bientôt bénéficier d'une politique sportive qui va être développé par les autorités sportives et contribue à l'équilibre psychique de l'individu » et qui représentent 00 % des réponses. Il n'est pas exclu que leur participation au développement du beach volley-ball est d'une importance capitale et peuvent constituer l'un des moyens les plus efficaces au développement de la discipline.

Question n° 7: Quels sont les types mesures pensez-vous plus pertinentes pour relancer le beach volley ball au Sénégal ?

Mettez une croix à l'affirmation qui vous semble la plus importante.

Tableau VII : récapitulation des réponses à la question n° 7

Réponses	Répondants		Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	26		05		16		03		50			
Valeurs statistiques	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Donner le temps aux autorités sportives de pouvoir mettre en application son programme de politique générale	01	3,84	00	00	01	6,25	00	00	02	04		
Procéder à une large sensibilisation médiatique de la population sénégalaise	03	11,53	00	00	03	18,75	01	33,33	07	14		
Organiser régulièrement des tournois où des compétitions à travers les plages sénégalaises	05	19,23	01	20	03	18,75	00	00	09	18		
Mettre suffisamment les moyens à la disposition des pratiquants	08	30,76	02	40	04	25	00	00	14	28		
Organiser des stages de formation de moniteurs et de spécialistes à discipline	02	7,69	01	20	02	12,50	00	00	05	10		
Impliquer le gouvernement dans la pratique du BVB	01	7,69	00	00	01	6,25	01	33,33	04	08		
Introduire BVB dans le programme d'enseignement d'EPS	01	3,84	00	00	00	00	00	00	01	02		
Créer des espaces de BVB dans les régions où endroits où il n'y a pas de plages	03	11,53	01	20	02	12,50	01	33,33	07	14		
Introduire le BVB dans le mouvement navétane	01	3,84	00	00	00	00	00	00	01	02		
Organiser des stages de perfectionnement à l'étranger	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00		
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100		

Commentaire du tableau VII :

Il s'agit en fait ici de dégager quelques perspectives pour développer la pratique du volley-ball de plage.

Au regard des résultats figurant dans ce tableau, l'on peut dire que les types de mesures préconisées pour relancer le beach volley-ball au Sénégal sont différemment appréciés selon nos catégories de répondants. Appréciation qui semble refléter les préoccupations de ces dernières dans leur domaine d'intervention.

Cependant l'ensemble des répondants s'accorde pour dire que la mesure la plus pertinente et la plus urgente consiste à mettre en place suffisamment de moyens matériels à la disposition des pratiquants avec un pourcentage total de 28 %, soit un effectif total de 14 répondants de l'ensemble de notre échantillon d'étude. Pour d'autres répondants, la mesure la plus importante consisterait aussi à organiser des tournois (compétitions) dans les plages et qui constitue au regard de ce tableau la deuxième majorité des répondants avec un pourcentage de 18 %, soit un effectif total de 09 répondants.

En outre la création des espaces de beach volley-ball dans les régions ou les endroits où il n'y a pas de plage; et une large procédure de médiatisation de la population représentent aussi des mesures pertinentes au développement de la discipline. Ces mesures sont préconisées par la majorité de nos répondants et viennent se classer en troisième position avec un pourcentage de 14 % chacune de notre population soit un effectif de 07 répondants de l'ensemble des réponses émises par chacune des populations interrogées

Mais fort est de constater que l'organisation des stages de formation de moniteurs et des spécialistes de la discipline et faire impliquer le gouvernement dans la pratique du beach volley-ball sont d'une importance particulière pour l'essor du beach volley-ball au Sénégal. Ces mesures représentent 10% et 08 % du pourcentage total des réponses émises par l'ensemble de la population.

En effet il n'est pas exclu que les mesures selon lesquelles « donner le temps aux autorités sportives de pouvoir mettre en application son programme de développement de politique

générale », de « l'introduction de la discipline dans les programmes d'enseignement de l'EPS dans les écoles », « introduire le beach volley-ball dans le mouvement navétane » avec un pourcentage de 02 % des réponses émises par notre population et « l'organisation des stages de perfectionnement à l'étranger » dont le pourcentage est de 00%, que leur participation dans la relance du beach volley-ball est aussi un moyen capital parmi les perspectives préconisées et peuvent constituer un maillon fort pour le développement de la discipline au Sénégal.

Cependant au regard de l'analyse faite au niveau de la question n°6 dans le tableau VI, l'on peut dire que l'ordre des priorités par pourcentage des solutions indiquées par notre population d'étude rend assez aisé l'identification des actions à entreprendre, mais qu'il est toujours aussi difficile de cerner les domaines prioritaires dans lesquels il faut intervenir dans le cadre d'un programme à moyen, court ou long terme. Pour les besoins d'un tel programme, l'analyse groupée des résultats du tableau VI met en exergue des solutions d'ordre informationnel organisationnel ensuite politique et matériel.

Répondants Réponses	Joueurs de club de VB		Entraîneurs de club de VB		Amateurs de BVB		Membres de la FSVB		Total	
	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%	Ni	%
Prometteuses	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100
Mauvaises	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Douteuses	00	00	00	100	00	100	00	00	00	00
Total	26	100	05	100	16	100	03	100	50	100

Question n°8: Comment voyez-vous les perspectives du beach volley-ball ?

Tableau VIII : Récapitulation des réponses à la caissière question n° 8

Commentaire du tableau VIII

A travers ce tableau nous voyons très clairement que l'ensemble de notre population certifie que le beach volley-ball a un avenir prometteur avec un pourcentage de 100 % chacune. La majorité d'entre eux soutiennent l'idée selon laquelle que c'est une discipline attrayante et amusante et au fur à mesure qu'elle se pratique, les gens s'y intéressent davantage. Mais aussi c'est parce qu'elle commence à être montrée par les médias et de ce fait elle commence à prendre de l'ampleur. Pour d'autres répondants le beach volley-ball a un bel avenir parce qu'il se joue petit à petit à travers les plages du Sénégal et même dans les endroits ou les régions où il n'y a pas de plages. Certaines d'autres dans leurs raisons affirment que les perspectives du beach volley-ball sont favorables dans la mesure où si les conditions matérielles et financières optimales sont disponibles et accompagnées d'une bonne politique de l'état.

Restant dans la même logique, notre population d'étude pense que le beach volley-ball finira par s'imposer parce que les sponsors et les patrons de grandes sociétés bref notre tissu industrie commence à s'y intéresser en organisant des tournois un peu partout à travers l'étendue du territoire national. C'est parce qu'aussi le Sénégal offre des potentialités

illimitées : son climat, ses plages et ses nombreux milieux touristiques sont parfaitement adaptées au beach volley-ball. Regorgeant de ces énormes potentialités, il n'y a pas de raison que le beach volley-ball ne puisse développer.

PROPOSITIONS

Les propositions que nous formulons ont pour objectif de contribuer et à améliorer les différentes solutions qui seront tentées pour le développement du volley-ball de plage. Sans être exhaustives elles sont centrées sur les principales dimensions dans lesquelles notre étude nous a permis de déceler des obstacles majeurs qui gênent ou ralentissent l'expansion de la discipline. Ces obstacles sont surtout liés au plan organisationnel, communicationnel, matériel et humain.

Il nous semble évident, si on veut faire du beach volley-ball un instrument de développement et de formation de travailler avec la direction nationale technique de la FSVB à laquelle appartient la gestion de la discipline sous le contrôle d'un bureau exécutif qui fixera les orientations à respecter

Le retour fonctionnel et dynamique des différentes ligues de volley-ball dans les régions qui se chargeraient dans une certaine manière de gérer la discipline en leur sein.

Il nous paraît aussi fondamental de partir dans une direction et avec une démarche qui ne soit pas sous forme de directives venant toujours de la F.SVB qui se chargerait de gérer la discipline vers la base (comités, ligues, régionaux, club etc.)

Cependant le projet de développement du beach volley-ball fera partie intégrante des contrats d'objectif proposés aux différentes ligues de volley-ball au niveau des régions. Celles-ci devront être des actrices du projet pour son application puisse que celui-ci leur est destiné. Le projet devra tenir compte des potentialités des ligues en matière de beach volley :

- Potentialités techniques : un audit des terrains sera commandé et ses résultats devront être présentés lors des réunions des présidents de ligues. A l'issue de ces larges concertations, un programme peut être élaboré et lequel prendra en compte l'ensemble des contributions et sera adopté comme un programme général de développement. Ainsi mis en place d'un tel programme serait susceptible à toutes les

équipes dirigeantes et servirait dans le court, moyen et long terme.

- Nous allons proposer aux ligues d'organiser des championnats de beach volley-ball seniors et jeunes en les accompagnant au niveau national pour créer une cohérence de mise en place des différentes compétitions en beach volley-ball.

Le projet de développement devra tenir compte des potentialités humaines. C'est-à-dire trouver des personnes de bonne volonté susceptible d'être capable d'établir ainsi un échange profond et régulier d'idées entre les structures administratives et tous les acteurs potentiellement ou réellement mobilisables autour du mode d'organisation, de fonctionnement et de déploiement.

Une fois le programme consensuel élaboré, la mise en place des structures de base peut commencer en s'inspirant des recommandations que le programme national ne manquera de faire. Et ensuite, gagner le pari de la mobilisation de tous les sénégalais qui sont d'une manière ou d'une autre intéressés au beach volley-ball. Cette proposition peut aider la mise en place d'une structure particulière de la discipline et à renforcer son assise populaire à travers l'étendue du territoire national. Cette phase de mobilisation peut se faire autour des thèmes suivants : «*Le beach volley-ball et la construction de la personnalité morale et psychique de l'individu* » ou « *le beach volley-ball: l'apprentissage de la concentration et de la maîtrise de soi* » ou encore « *le beach volley-ball au secours des grands hommes qui travaillent à plein temps* ».

Mais ces obstacles d'ordre humain sont souvent posés en terme de formation de cadres administratifs, de joueurs, d'entraîneurs, d'enseignants et de moniteurs. Les solutions les plus fréquemment évoquées portent sur l'organisation des stages nationaux ou des séjours de formation en matière de beach volley-ball à l'étranger. Dans ce registre, la politique à mener doit amener les dirigeants de FSVB chargés de la gestion du volley-ball de plage et les responsables du sport à étudier les modalités pratiques pouvant permettre à encourager la pratique du beach volley-ball.

Nous devons oeuvrer au sein du grand secteur «*formation* » au côté de la FSVB en collaboration avec la direction de volley-ball pour valider le plan de la formation : joueurs, entraîneurs, arbitres, directeur de compétition ...

Inciter les clubs de volley-ball à créer des sections ou clubs de beach volley-ball et les

structurer.

Ainsi le projet de développement du beach volley-ball devra tenir compte de la volonté de ces mêmes ligues. Rien ne peut être imposé contre leur volonté. Cela contribuerait à rendre plus populaire la discipline en la faisant intégrer dans les programmes d'enseignement de l'éducation physique d'écoles de formation telles que l'INSEPS, CNEPS mais aussi dans le programme d'entraînement des club de volley ball.

En résumé, audits, analyses et propositions, voila dans quel ordre nous devons agir à long terme. Tout ce travail permettra de faire des propositions générales et concrètes à la FSVB laquelle chargée de la gestion du beach volley-ball.

En tout état de cause, ce type de problème d'ordre informationnel devrait bien susciter des solutions consensuelles dans le cadre du programme national .A ce stade, nul doute que les questions matérielles vont occuper une place centrale dans la définition des voies et moyens d'une politique de cohérence et de formation.

Il nous parait fondamental, si l'on veut aussi positionner le beach volley ball comme une véritable discipline olympique et comme un outil de développement , d'associer toutes les compétences autour des orientations politiques sous le contrôle en effet d' un bureau exécutif qui prendra des décisions à respecter.

Le beach volley-ball fera parti intégrante de l'organisation fédérale qui prendra en charge sa gestion La FSVB devra se doter des moyens nécessaires pour organiser des tournois de beach volley-ball en jeunes et en seniors.

Mais parler de nos propositions qui sont en rapport avec les obstacles d'ordre matériel, disons que traditionnellement, ceux-ci sont en lien étroit avec les questions d'argent. Or, dans ce contexte, les structures nationales chargées de conduire la politique sportive au Sénégal rencontrent d'énormes difficultés; les subventions allouées par l'Etat s'avèrent nettement insuffisantes. Seul le sponsoring a permis à certaines disciplines de contourner en partie ces problèmes financiers mais malgré cela la situation est souvent précaire du fait que les rares mécènes de la place opèrent un choix très sélectif au niveau des disciplines à soutenir.

Dans le cadre du beach volley-ball, cette piste est à emprunter sans relâche. Au total, une commission à créer chargée de la politique financière dans la fédération pourrait bien se pencher sur la question.

La mise en place de ce projet ambitieux de développement du beach volley-ball :

- Sera suivie par les membres de la FSVB dans son application politique par les ligues et nécessairement coordonnée au niveau national.
- Sera soutenue et suivie dans les ligues par un référent beach volley-ball régional élu. C'est-à-dire qu'il faut essayer de ne pas toujours vouloir commencer à Dakar où les différentes expériences ont déjà mis en oeuvre avec de petits succès. En décentralisant les actions de mobilisation, on parviendrait aussi à atteindre la masse sportive sénégalaise qui est susceptible d'adopter n'importe quelle discipline sportive. Tout dépendra de l'intérêt qu'elle découvrira pour le beach volley-ball : c'est-à-dire la manière dont les promoteurs présenteront ce sport de points. C'est là qu'intervient la dimension communicationnelle nécessaires au développement de cette discipline.
- Nous devons travailler à l'élaboration des outils institutionnelle qui permettront aux clubs volley-ball de créer des sections et / ou de clubs volley-ball et de les structures puisque la majeure partie de ses pratiquants ne sont personnes d'autres que les joueurs de clubs de volley-ball.

La stratégie de communication de la FSVB est pour l'instant axée sur la médiatisation des manifestations sportives et la mise en circulation d'un bulletin trimestriel d'information et de documentation.

Compte tenu des difficultés matérielles et d'accès aux médias, compte tenu des limites traditionnelles liées à la large diffusion de ce genre de bulletin dont le contenu est très consistant, il faut penser à une forme de dialogue directe avec les groupes ciblés.

Ces occasions qui n'ont pas toujours besoin de couverture du médiatique, mettront l'accent sur les avantages psychologiques intellectuels et psychiques du volley-ball de plage et permettront de recueillir des avis d'objectifs de personnes ou groupes de personnes éloignées des structures de décisions officielles. De telles occasions permettraient ainsi en même temps de repérer toutes les volontés disponibles et tous les talents réels ou supposés susceptibles de

grossir utilement les rangs des adeptes du beach volley-ball.

Enfin le beach volley-ball n'est pas seulement un outil pour la F. S.V.B, c'est aussi une discipline olympique particulière. Les missions à venir devraient permettre de positionner la discipline au sein de l'organisation fédérale tant au niveau national qu'au niveau des ligues.

Pour conclure, il faudra cependant que la F. S. V. B. chargée de la direction du beach volley-ball soit également soucieuse de dire ce qu'elle est capable d'amener aux ligues qui auront choisi pour le développement du volley-ball de plage pour le moyen, entre autre beach volley-ball parce que en fait le beach volley-ball n'est pas une simple activité en plus, c'est un « plus » pour le volley-ball tout entier.

Le programme national de développement du volley-ball de plage au Sénégal dont il est ici question serait à élaborer autour de quatre plans essentiels :

- Le plan organisationnel.
- Le plan communicationnel.
- Le plan équipement et évaluations
- Le plan matériel et humain.

L'idée ici dégagée dans le cadre de cette étude est perfectible et nous amène à la conclusion de notre étude.

CONCLUSION

Le but de cette recherche, était d'une part d'identifier les difficultés que rencontre le volley-ball de plage au Sénégal et d'autre part de dégager des perspectives à son développement.

En faisant allusion à ces difficultés, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle, les facteurs d'ordre informationnel politique et matériel constituent les obstacles notoires au développement du beach-volley.

Pour atteindre cet objectif et vérifier notre hypothèse de travail, nous avons adopté une méthodologie essentiellement basée sur une enquête. L'outil de cette enquête était un questionnaire administré aux différentes catégories de notre échantillon d'étude comprenant les joueurs et entraîneurs de club de volley-ball, les amateurs du beach volley-ball et les membres de la Fédération Sénégalaise Volley-ball (FSVB)

Mais notre recherche a cependant connu certaines limites dont le manque de références que nous avons rencontré dans notre domaine de travail.

Des résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent que le beach volley-ball a peu d'adeptes. Cela semble lié à de nombreux obstacles que nous avons tentés de répertorier en trois facteurs principaux que sont : l'information, la politique et le matériel logistique. Ceci confirme notre hypothèse de départ.

Par ailleurs les réponses que nous avons enregistrées, nous ont permis de dégager un certain nombre de perspectives relatives aux facteurs cités plus haut. Il s'agirait essentiellement

- Pour les membres de la FSVB auxquels il appartient la gestion du volley-ball de plage, de multiplier les stages de formation pour assurer un encadrement de proximité dans les clubs de volley-ball puisqu'il s'agit d'une discipline dérivée du volley-ball, sur les plages qui seront essentiellement les lieux de pratique de la discipline et même dans les écoles de formation d'éducation physique et sportive telles que l'INSEPS, CNEPS, les centres de sport, etc., afin de vulgariser la pratique de la discipline en question non seulement à Dakar mais sur toute l'étendue du territoire national.
- De créer suite à une concertation entre les gestionnaires de la discipline et des responsables de presse des conditions pratiques pour faire découvrir le volley-ball de plage à la majorité des Sénégalais qui le connaissent très peu. De même nous avons émis quelques idées dont l'objectif est de renforcer les perspectives dégagées par notre recherche.

Puisse cette étude contribuer au développement du sport en général et du beach volley-ball en particulier.

Il faut signaler que la rareté des documents dans ce domaine pour ne pas dire inexistante et le niveau de popularité de la discipline ont fait que nous n'avons pas pu accéder au maximum d'informations et atteindre la majorité des sénégalais.

Enfin il est fort de savoir que le volley-ball ne se limite non seulement à l'aspect jeu et loisir mais s'active et veille tout de même à la propreté et à la sensibilisation au maintien de l'environnement plus particulièrement au niveau des plages.

BIBLIOPGRAPHIE

WWW.google.fr

WWW.yahoo.fr

WWW.fivb.org

WWW.meirvolleyball.ch

FSVB : Rapport de l'assemblée général 2004-2005

FSVB : document FIVB : volume I

Dictionnaire Le Petit LAROUSSE. Edition 2000

Dictionnaire Le Robert des SPORTS. Edition 1990

Dictionnaire Le Robert Edition 1987

DIOP. G (2006) cours de sciences humaines de sport : phénomène social

LISTE DES ABREVIATIONS

D.U.C : Dakar Université Club

C.S:E : Compagnie Sahélienne d'Entreprise

A.S.F.A : Association Sportive des Forces Armées

I.N.S.E.P.S : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

C.N.E.P.S : Centre National de l'Education Physique et Sportive

C.I.C.D.R : Centre International de Coopération de Développement et de Recherche

F.I.V. B: Fédération International de Volley Ball

F.S.V.B : Fédération Sénégalaise de Volley Ball

Bvb: beach volley ball

VB: volley ball

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire que nous avons l'honneur et le plaisir de vous soumettre entre dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sciences et techniques des activités physiques et sportives sur le thème « le beach volley-ball au Sénégal : problèmes et perspectives de développement ».

En vous garantissant un complet anonymat nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

1- STATUT

- Joueur
- Amateurs de BVB

- Entraîneur (VB)
- Membre de la FSVB

2-Connaissez-vous le beach volley-ball ?

- OUI
- NON

3-Avez-vous déjà pratiqué le beach volley-ball ?

- OUI
- NON

Si oui où et quand ?

Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

4- Aimez-vous le beach volley-ball ?

OUI

NON

UN PEU

Si oui pourquoi ?

Si non

pourquoi ?

Si un

peu pourquoi ?

Justifier votre réponse.....

.....
.....

5- Au niveau des cases ci-dessous indiquez l'obstacle la plus importante au développement du beach volley-ball (mettez une croix à l'affirmation qui vous semble la plus importante)

Mauvaise connaissance de la discipline par les sénégalais.

Il est difficile de pratiquer sur le plan technique.

Le manque de moyens matériels et financiers.

Les médias ne s'intéressent pas au beach volley-ball.

Le beach volley n'a pas le soutien des autorités politiques et sportives.

Le manque d'engagement de ses adeptes pour son développement.

Le beach volley est seulement pratiqué à Dakar

- Le manque de sensibilisation (propagande) auprès de la masse sportive
- L'absence du beach volley dans performances d'enseignement.

Autres à préciser.....

6- Pensez-vous que le beach volley peut devenir un sport parce que c'est une discipline qui : (Mettez une croix à l'affirmation qui vous semble la plus importante)

- Développe le corps et l'esprit
- Tend à être utilisé dans le domaine des loisirs
- Commence à être pratiqué dans quelques plages du Sénégal
- Commence à être montré par les médias
- Ne demande pas beaucoup de matériels et d'équipements onéreux
- Va bénéficier bientôt d'une politique sportive qui va être développé par les autorités sportives
- Est actuellement un sport comme les autres (football, basket, lutte etc.) qui sont habituellement pratiqués au Sénégal
- Contribue à l'équilibre psychique de l'individu
- Contribue à la lutte contre le stress

Autres à préciser.....

7- Quelles types de mesures pensez vous plus pertinentes pour relancer le beach volley au Sénégal'al ? (Mettez une croix à l'affirmation qui vous semble la plus importante)

- Donner le temps aux autorités sportives de pouvoir mettre en application son programme de politique générale du beach volley-ball.
- Procéder à une large sensibilisation médiatique de la population.

- Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants.
- Organiser régulièrement des tournois sur les plages.
- Intégrer le beach volley-ball dans le programme d'EPS au niveau des écoles.
- Organiser des stages de formation des moniteurs et des spécialistes de la discipline.
- Impliquer le gouvernement dans la pratique de relance du beach volley-ball.
- Faire intéresser les médias au beach volley-ball.
- Créer des espaces du beach volley-ball dans les régions ou des endroits où il n' y a pas de plages.
- Introduire le beach volley-ball dans le mouvement navétane.
- Organiser des stages de perfectionnement à l'étranger.

Autres à préciser.....

8- comment percevez-vous les perspectives du beach volley-ball au Sénégal?

Prometteuses

Mauvaises

Douteuses

Justifiez votre réponse.....

- Photos de quelques grands champions du beach volley



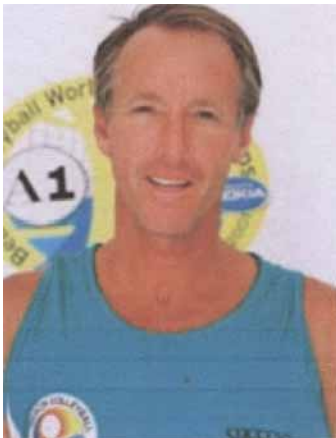
DODD (USA)



Jodar (France)



Karch Kiraly (USA)



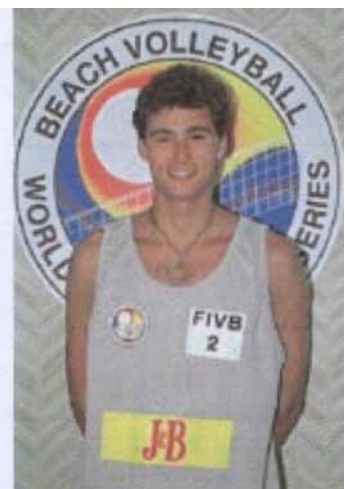
Smith (USA)



Prosser (Australie)



Steffes (USA)



Ghiurghi (Italie)

Autres photos







Alassane Dianor MANE (Arbitre reporter)

(Tournoi Beach Volley
« La mer n'est pas une poubelle », plage
De NGOR Août. 2005)



